



COLEACP
40 ANNÉES AU SERVICE
DU DÉVELOPPEMENT



Rapport Annuel 2016



COLEACP

1

AVANT-PROPOS

p.4



2

ASSOCIATION COLEACP

p.10



3

LES PROGRAMMES DU COLEACP

p.50



COLEACP

RAPPORT ANNUEL 2016

4

PARTENARIATS

p.64



5

PERSPECTIVES

p.70



1

AVANT-PROPOS



Le secteur privé, la solution miracle du développement ?

(Édito - « Fiction »)

Elément clé du développement socioéconomique, le secteur privé est capable du meilleur, mais aussi du pire s'il n'est pas canalisé voire régulé correctement. Selon les choix que feront les acteurs de la coopération au développement, différents cas de figures pourraient prendre forme dans les prochaines années. Alors, imaginons ce que pourrait être l'avant propos de ce rapport annuel dans 20 ans, dans le meilleur des mondes ou au sein des « Républiques agroalimentaires » ?



01/05/2024 - Un monde de PME sur le chemin de la prospérité

Le secrétaire général du COLEACP-Southworld a lancé la deuxième phase de son programme d'amélioration de la compétitivité de l'agriculture africaine, également appelé ALL4FOOD-FOOD4ALL. Ce programme est basé sur les trois piliers de la durabilité, aiguillé par les principes de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et dynamisé par le Programme pour le changement, lancé voilà déjà 13 ans par la Commission européenne.

Durant ces dix années, les petits producteurs, les PME locales et les grandes entreprises africaines associées aux multinationales agroalimentaires ont réellement changé le décor socioéconomique de l'Afrique agricole.

La veille de ce lancement, l'Organisation des pays du sud producteurs d'aliments (OPSPA) annonçait des indices d'inclusivité et de durabilité (nouveaux indicateurs de performance) au-dessus des prévisions.



Les résultats en Bourse n'ont pas tardé. Les investisseurs ont réagi positivement en renonçant au coupon de 2025 afin de réinvestir leurs dividendes. Les sociétés AfricAgro et Alicafric ont augmenté leurs capitaux respectivement de 30 et 33 %, lors de la séance d'Abuja Street, première place boursière agroalimentaire d'Afrique.

Dans la foulée, le président de l'OPSPA et n°1 d'Afrilever a annoncé que dès 2026, toutes les grandes enseignes de distribution désirant avoir accès aux produits africains devront être certifiées Global Good Retail Practices et Farmer Full Respect. « Le marché européen reste important pour nous, a-t-il ajouté, bien qu'en troisième place, après la Chine et l'Inde. Il serait dommage de le négliger. »

Voilà de quoi rassurer les consommateurs et les distributeurs européens, qui doivent chaque jour faire face aux limites de la production agricole de l'UE, qui ne peut plus couvrir les besoins domestiques.

01/05/2024 - Les effets pervers d'un appui mal orienté

Le COLEACP est au regret de devoir arrêter ses activités, faute de membres et de demandes d'appui. Le soutien aux grandes entreprises pour le développement de l'agriculture africaine a eu pour effet de creuser l'écart de compétitivité entre les PME locales et les multinationales. Ces dernières ont absorbé les premières, dans le meilleur des cas.

Les organismes certificateurs ayant fait de la durabilité leur cheval de bataille pour répondre à la demande des grands distributeurs, les coûts de mise en conformité, ainsi que l'inadéquation des normes par rapport à la réalité des PME et des petits producteurs, ont amplifié cet effet.

Aujourd'hui, seules trois entreprises de dimension mondiale se partagent le potentiel productif de l'Afrique. Elles ont poussé très loin leur approche RSE, en créant des écoles, des hôpitaux, des magasins et des parcs immobiliers au profit des employés. Si l'un de ces trois géants devait disparaître sous la pression concurrentielle, il en résulterait une catastrophe régionale touchant des millions de familles, devenues dépendantes de leur employeur local quasi unique.

Rappelons qu'il y a dix ans encore, l'emploi agricole africain était réparti entre des millions de PME, d'artisans et de petits producteurs.

Alors? L'appui au secteur privé pour le développement, rêve ou cauchemar? A nous de l'élaborer dans une inclusivité intelligente.

Rêvons d'un juste milieu.

**Guy Stinglhamber,
Délégué général du COLEACP**

FAITS MARQUANTS DE 2016

FÉVRIER



Participation à Fruit Logistica 2016

MARS



Clôture officielle des programmes PIP2 et EDES

JUIN



Participation aux JEDs 2016



Élection du nouveau Conseil d'Administration

AOÛT



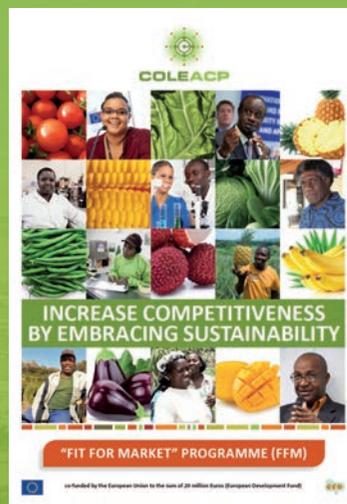
Deuxième Forum de l'Agroalimentaire du Pacifique

SEPTEMBRE



Réunions GFSI (Global Food Safety Initiative) et GlobalG.A.P.

OCTOBRE



Première mission « Fit For Market » au Mali

NOVEMBRE



Lancement officiel du Programme Fit For Market à la Maison ACP

Réunion du Conseil d'Administration du COLEACP

2

L'ASSOCIATION COLEACP



COMMENT EST GÉRÉ LE COLEACP EN 2016

Le COLEACP est organisé en services

L'activité de chaque service est financé par des programmes de coopération.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTION GÉNÉRALE

Guy Stinglhamber

DIRECTION DES OPÉRATIONS

Jeremy Knops



« Dans l'élaboration de notre programme de travail, nous devons être attentifs à assurer à nos partenaires, les membres et les bailleurs de fonds, les bénéfices de ce que nous faisons. Chacun attend quelque chose du COLEACP. Donc, à chacun de nos pas, nous devons rencontrer cette attente. »

STEPHEN MINTAH, Président du COLEACP



Gouvernance

Le COLEACP est géré par un conseil de seize administrateurs. Huit représentent les membres des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et huit représentent les membres de l'Union Européenne.

L'association COLEACP comporte 300 membres (Importateurs, exportateurs, producteurs, coopératives, associations d'exportateurs, associations de petits producteurs, consultants, ONGs ...). Ils se réunissent une ou deux fois par an lors d'une assemblée générale.

Le président du COLEACP est actuellement Stephen Mintah. M Mintah est de nationalité ghanéenne. Il préside le conseil d'administration du COLEACP depuis juin 2013. Il a été élu pour une durée de trois ans renouvelée en juin 2016. Le Délégué Général du COLEACP est Guy Stinglhamber. M Stinglhamber est un agronome spécialisé des zones tropicales de nationalité belge. Il a rejoint le COLEACP en 2001 et a été nommé Délégué Général en Juin 2013.

Équipe

À l'heure où ses projets de terrain sont disséminés à travers le globe, où les importateurs ne sont plus dépendants des grands marchés centraux, le COLEACP centre ses activités à Bruxelles, là où se trouvent la Commission européenne et le Secrétariat ACP, et là où de nombreux acteurs publics et privés du développement se rencontrent régulièrement.

L'équipe d'une trentaine de permanents est divisée en services, chacun orienté vers une forme de soutien: c'est ici que les besoins constatés sur le terrain sont analysés, de manière à apporter des solutions mutualisées aux entreprises bénéficiaires, que ce soit en matière d'assistance technique, de formation du personnel, de prospection commerciale, etc.





FORMATION

Team : Emmanuelle Prunier, Marine Vande Pitte, Eloïse Noirfalise, Victor Boro, Sandrine Ingabire, Raguini Dupont, Laura Wauters, Florian Le Hung & team Assistance Technique



INNOVATION & DÉVELOPPEMENT

Team : Gilles Delhove, Georges Thewys, Morag Webb



ANALYSE DE MARCHÉS

Team : Emmanuel Bourcelet, Gaëtan Dermien, Denis Felicite-Zulma, Morag Webb



DÉVELOPPEMENT D'AFFAIRES

Team : Nursel Gumusboga, Yessie Meyer, Maud Delacoelette, Bénédicte Werner, Emmanuel Bourcelet



PLAIDOYER

Team : Morag Webb, Hilary Barry



INFORMATION COMMUNICATION

Team : Emmanuel Bourcelet, Ayélé Gabiam, Gaëtan Dermien, Florian Le Hung



ASSISTANCE TECHNIQUE

Team : Nursel Gumusboga, Yessie Meyer, Maud Delacoelette, Bénédicte Werner & team Formation

LES VALEURS DU COLEACP*

L'ENGAGEMENT

Être impliqué sincèrement et activement dans la mission de l'organisation. De manière individuelle et collective.

L'AMÉLIORATION CONTINUE

Progresser soi-même et faire progresser les autres de manière continue par la compréhension des besoins et le renforcement de capacités.

LA DIFFÉRENCE

Cultiver la différence comme une richesse, respecter la diversité et en faire un atout. Ne pas hésiter à agir autrement, à innover tout en sachant s'adapter à tout type d'environnement.

LA PERFORMANCE

Exercer son métier avec professionnalisme, diligence et viser des résultats tangibles.

L'HUMANITÉ

Agir avec bienveillance. Placer l'humain au centre de nos actions de conseil et de renforcement de capacités, sur un plan interne et externe.

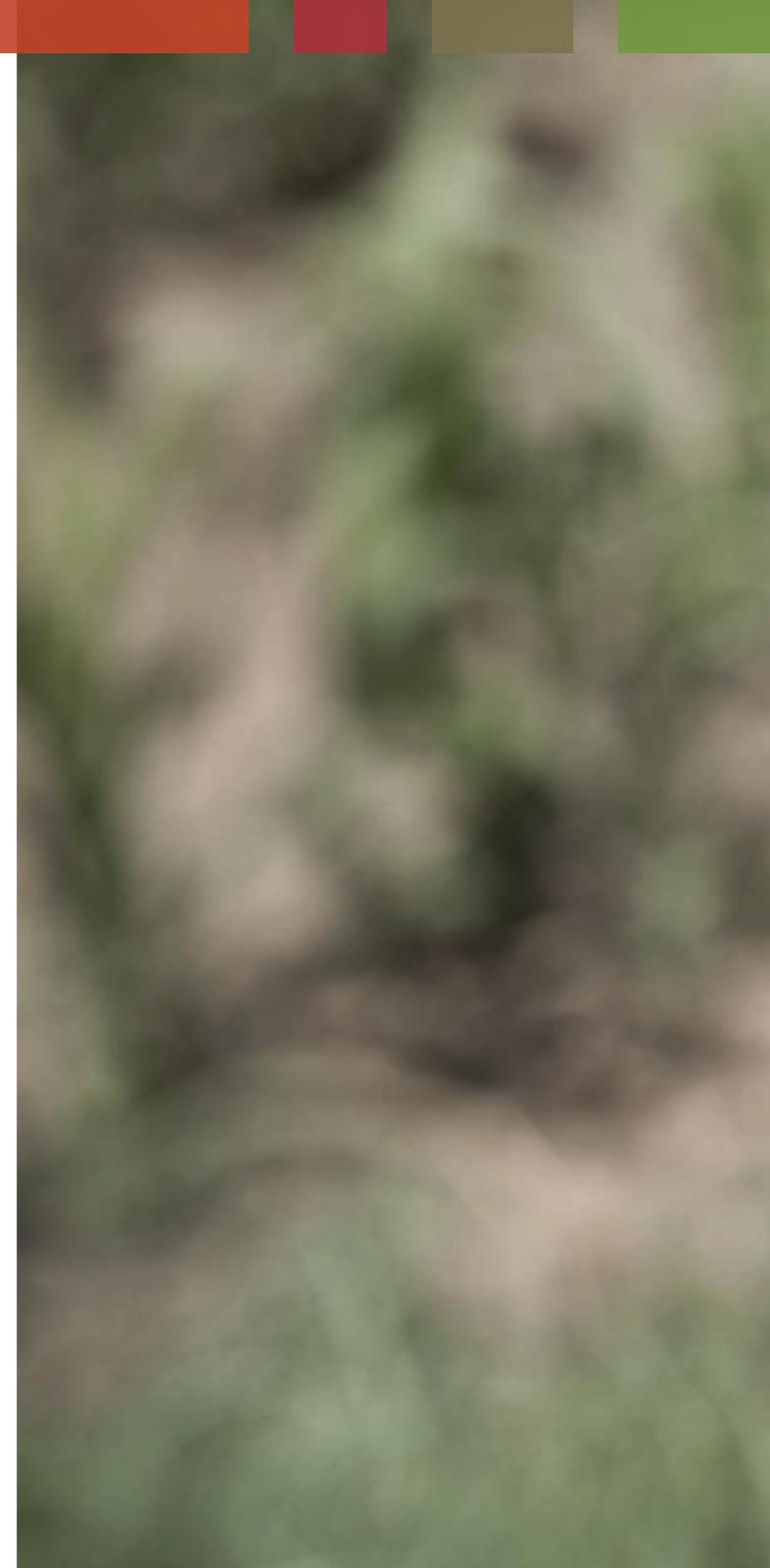
*Résultats d'un processus participatif interne, les valeurs du COLEACP ont été redéfinies au deuxième semestre de l'année 2016

Schéma directeur de travail

Le développement du secteur privé, pour autant qu'il soit durable et inclusif, a un effet d'entraînement sur l'ensemble de la société. C'est à cela que le COLEACP travaille. Lorsque notre soutien permet à une entreprise de se développer, les revenus augmentent, les cultures vivrières s'améliorent, la sécurité alimentaire se renforce, des enfants vont à l'école, les soins de santé se rapprochent, des maisons se construisent... Le secteur formel prend le pas sur l'informel et l'environnement fait l'objet d'une attention accrue.

L'agenda post-2015 a fait le pari de miser sur «l'ingéniosité et le dynamisme des entreprises» pour favoriser le développement durable. C'est le sens du «partenariat mondial» prôné par le rapport de l'ONU. Les pays développés s'engagent à réformer leurs politiques commerciales et fiscales de manière à façonner des modèles de production consommation mondiaux plus justes, plus inclusifs et plus durables. De leur côté, les pays en développement s'engagent à utiliser les revenus ainsi générés pour financer leur propre développement, durable de préférence.

C'est dans ce schéma que le COLEACP s'est inscrit depuis longtemps: aider les entreprises à répercuter leur développement, via les chaînes de valeur, dans toute la communauté qui les entoure. Et l'évolution des marchés, que nous suivons au jour le jour, nous incite à renforcer ce positionnement en diversifiant le soutien que nous apportons aux entreprises agricoles des pays ACP.





COMPRENDRE LA MÉTHODOLOGIE DU COLEACP

LA PREUVE PAR 3... ÉTUDES DE CAS REPRÉSENTATIVES DE L'ACTION COLEACP JUSQU'EN 2016

Maintien de l'accès au marché européen pour la chaîne d'approvisionnement du litchi à Madagascar

Contexte

Environ 100 000 tonnes de litchi sont récoltées par an à Madagascar, dont 20% sont exportés frais vers l'UE. Le secteur revêt une importance considérable pour l'économie nationale et comme source de revenus et d'emplois ruraux. Environ 30 000 familles sont impliquées dans la production, avec 3 000 autres personnes travaillant comme collecteurs et transporteurs. Les récoltes et les exportations ont lieu sur une courte période en novembre et en décembre, et la nature très saisonnière de la production et du commerce a pu générer des difficultés en production. Jusqu'à 50% de la production est ainsi gaspillée et les prix reçus par les producteurs peuvent diminuer de moitié ou doubler d'un jour à l'autre, ce qui décourage les investissements. Malgré son succès global, il existait d'importantes possibilités d'améliorer et de développer le secteur.

Soutien du COLEACP à Madagascar

Les intermédiaires (collecteurs et courtiers) vendent aux entreprises exportatrices, dont la plupart (32) sont membres de l'association «Groupement des Exportateurs de Litchis» (GEL). Le COLEACP a travaillé avec le GEL et les entreprises d'exportation à partir de 2006 afin de mettre en place les systèmes de sécurité sanitaire des aliments nécessaires pour accéder aux marchés de l'UE. Lors du salon international Fruit Logistica de 2010, le GEL a demandé une aide supplémentaire. Des résidus de soufre ayant alors fait l'objet de notifications à l'entrée sur le marché de l'UE. Cela pouvait entraîner une restriction ou une interdiction des exportations. Le soufre est appliqué en tant que traitement post-récolte et des résidus excessifs peuvent être causés par un certain nombre de facteurs, dont la maturité des fruits, les retards de transport, l'équipement inadéquat ou mal entretenu, les méthodes d'application inappropriées, le mauvais entreposage ou le manque d'options alternatives de lutte contre la maladie.

Une fois que le COLEACP a commencé à travailler avec le GEL, il est devenu évident que le problème du soufre était complexe et exigeait l'implication de divers acteurs des secteurs pu-

blic et privé, de l'enseignement supérieur et de la société civile. Grâce à un effort multipartite, un programme de soutien a été mis en place pour développer des solutions à court et à long terme:

- **En partenariat avec le GEL:** organisation du secteur à travers le développement d'un guide d'auto-évaluation de la chaîne logistique; amélioration des pratiques d'application du soufre en informant, formant et encadrant les opérateurs; recherche pour trouver des alternatives au soufre; GRASP (GLOBALG.AP social audit) a élaboré des lignes directrices nationales d'interprétation pour le secteur.
- **Avec 24 des entreprises exportatrices:** alignement des pratiques, des procédures avec les réglementations européennes et les normes privées par le biais de systèmes de gestion de la qualité; révision des systèmes de traçabilité papier et informatique; formation du personnel de l'entreprise à la gestion des risques, audit interne, HACCP, hygiène et traçabilité; installation de systèmes internes de formation de l'entreprise.

- Avec l'École Supérieure des Sciences Agronomiques de l'Université d'Antananarivo (ESSA) et le Centre Technique Horticole de Tamatave (CTHT): alignement du contenu des cours avec les besoins de l'industrie ; amélioration des aptitudes pédagogiques; formation d'experts pour mise en œuvre du soutien du COLEACP.
- Avec les prestataires de services: formation de 25 experts de 10 sociétés de conseil pour soutenir la filière à court et à long terme sur des sujets clés.
- Avec le programme EDES: amélioration des systèmes et procédures du secteur public pour l'inspection et le contrôle.

Les résultats du COLEACP à Madagascar au regard des critères de l'UE en matière de soutien au secteur privé

Dans le cadre du PIP2, le COLEACP a contribué à la réorganisation et à une «professionnalisation» du secteur qui a conduit à une plus grande confiance chez les acheteurs de l'UE, à l'adoption de bonnes pratiques agricoles et à une diminution des dépassements de LMR. Il a été facile de mesurer les résultats puisque chaque année, l'exportation de litchi de Madagascar vers l'UE commence en novembre et se termine en décembre.

Les entreprises privées malgaches ont reçu un soutien qui leur a permis de se conformer aux normes environnementales et sociales. En particulier, certains d'entre eux ont respecté la norme GRASP. GRASP aide les producteurs à établir un bon système de gestion sociale sur leurs exploitations. Il offre aux acheteurs une assurance supplémentaire. Et il aide à protéger les gens. Cette action soutenue a eu un effet de démonstration vis-à-vis de toutes les parties prenantes de l'industrie, car il y a réplique possible et il existe une demande continue de telles normes sociales et environnementales à Madagascar pour répondre aux exigences du

marché d'exportation. Le soutien du COLEACP accordé à l'industrie n'a pas faussé le marché. Au contraire, en abordant et en résolvant le problème du soufre en collaboration avec tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement malgache, le COLEACP a permis de développer le marché d'exportation.



Lutte contre les mouches des fruits en République de Côte d'Ivoire

Contexte

La chaîne d'approvisionnement en mangue depuis la République de Côte d'Ivoire connaît une croissance régulière des exportations. 22 000 tonnes ont été exportées en 2015.

La filière a vécu néanmoins une crise en 2014 en raison d'une augmentation, cette année là, du nombre d'interceptions en Europe de mangues infestées de mouches des fruits. Selon les procédures européennes pour la protection contre les organismes nuisibles, pour la santé et la sécurité des aliments, la Commission européenne a informé le gouvernement ivoirien de la nécessité de produire un plan d'action pour résoudre cette crise.

Plan d'action COLEACP proposé pour lutter contre les mouches des fruits

- Renforcer le cadre législatif, réglementaire et normatif régissant l'inspection et la certification sanitaires et phytosanitaires.
- Améliorer l'organisation et la planification du système d'inspection et de certification phytosanitaire.
- Renforcer le système d'inspection et de certification phytosanitaire.
- Mettre en place un système efficace de surveillance et de traitement des notifications officielles d'interceptions.

- Mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités pour les services officiels d'inspection et les opérateurs privés.
- Mettre en place un système de gestion de la qualité au sein de l'autorité compétente (DPVCQ).
- Mettre en œuvre un programme national de lutte contre les mouches des fruits et d'autres insectes nuisibles au manguier.

Les actions concrètes pertinentes dans ce domaine ont été les suivantes:

- L'obligation pour les exportateurs de s'inscrire auprès du DPVCQ.
- Des inspections avant expédition (à la gare, au port et à l'aéroport) selon un plan d'échantillonnage.
- La décision relative à l'ouverture et à la clôture de la campagne de mangue par le MINAGRI.
- L'obligation de former et de fidéliser la main-d'œuvre, notamment les trieurs de la station d'emballage.
- La décision d'effectuer des traitements généralisés avec Success Appat (spinosad) sur 20.000 ha des stocks d'arbres de mangue (200.000 litres distribués par les services départementaux et régionaux du MINAGRI aux producteurs).

Le soutien du COLEACP a consisté en une assistance technique, des cours de formation et des communications.

L'assistance technique a permis de :

- Finaliser la procédure d'échantillonnage liée au contrôle des expéditions selon le profil de risque des opérateurs.
- Mettre en place un système d'enregistrement obligatoire pour les exportateurs de mangue.
- Concevoir et appliquer une procédure de surveillance et de traitement des notifications d'interceptions et de catégorisation des opérateurs à risque.



- Le COLEACP a également mis au point un programme de renforcement des capacités visant à la fois les services officiels d'inspection et le secteur privé. Des outils spécifiques ont été préparés pour la formation de différents opérateurs. Un total de 288 employés en station d'emballage et 209 producteurs et pisteurs ont ainsi été formés par les exportateurs (selon les tableaux de bord soumis au COLEACP par les entreprises).

Action de communication spécifique

Un mois avant le début de la campagne d'exportation, une réunion organisée à Korhogo par le COLEACP entre les services d'inspection et les exportateurs a été suivie par plus de cinquante personnes. La réunion a été l'occasion de conseiller les acteurs sur les enjeux de la campagne, les principales dispositions pour l'organisation et la réalisation des inspections et la certification phytosanitaire ainsi que pour le programme de formation proposé par le COLEACP.

Le COLEACP a également diffusé des bulletins de nouvelles ciblés, avant et pendant la campagne pour informer les exportateurs, les importateurs, les services publics et les organismes officiels des progrès réalisés dans la mise en place du plan d'action.

Résultat: baisse importante du nombre d'interceptions de mangue lors de l'entrée sur le marché européen

La campagne d'exportation s'est terminée officiellement le 6 juin 2015. Plus de 22 000 tonnes ont été exportées pendant la campagne. Le résultat a été une baisse importante du nombre d'interceptions de mangues contenant des mouches des fruits -le nombre à la fin juin a chuté de 62 en 2014 à dix interceptions en 2015. Neuf venaient des exportateurs enregistrés par le MINAGRI et une d'un passager non enregistré comme un exportateur. Aucune autre interception n'a eu lieu en Côte d'Ivoire.

Le bon résultat obtenu par le MINAGRI devait être amélioré en 2016 pour maintenir un niveau d'interception très faible.

Le MINAGRI serait ainsi en contact avec la Direction générale de la santé et de la sécurité des aliments de la Commission européenne, principalement pour analyser 2015 (analyse des risques basée sur les interceptions). Selon les résultats, des mesures appropriées pouvaient être décrétées comme étant le premier ordre de la campagne d'exportation.

Le MINAGRI avait déjà prévu de poursuivre le plan d'action en 2016 et de renforcer certains points. Ceux-ci comprennent le maintien de l'enregistrement des exportateurs et l'approbation des stations d'emballage autorisées à exporter selon les critères actuellement définis, ainsi que le renforcement de la formation du personnel de tri des stations et l'exigence d'un certificat de formation.



Les résultats du COLEACP en Côte d'Ivoire au regard des critères de l'UE en matière de soutien au secteur privé

L'action du COLEACP aura aidé la filière mangue de Côte d'Ivoire à surmonter très rapidement la crise phytosanitaire. Sans cette action, les conséquences auraient été très dommageables en termes d'emplois et de revenus de nombreux producteurs impliqués (dix coopératives et plusieurs milliers de petits producteurs). Il a été facile de mesurer le résultat de cette action en termes d'évolution des interceptions et des exportations de mangues et donc sur la production et le revenu des producteurs. Le COLEACP a également contribué à améliorer encore la qualité de la production de la mangue ivoirienne (coaching en bonnes pratiques). Un facteur clé du succès de l'opération est le partenariat étroit entre le secteur privé et le secteur public, tant dans l'analyse du problème que dans la mise en œuvre du plan d'action (mesures de contrôle). L'intervention a été extrêmement transparente avec tous les acteurs du marché et de la chaîne d'approvisionnement. Aucun effet de distorsion n'a été ressenti. Un seul effet direct positif: le retour aux ventes à l'exportation conforme à la dynamique de la chaîne d'approvisionnement ivoirienne. Plus indirectement, cet impact ressenti par tous a été encore plus évident pour ceux qui n'ont pas appliqué de bonnes pratiques agricoles et ont subi des interceptions de mangue en conséquence (effet de démonstration).



Mise à niveau de chaînes de valeur fruits et légumes : le cas du Kenya

Soutien du PIP (Phase 2) au Kenya

Les haricots sont cultivés principalement par les petits producteurs; Selon une étude de la SNV en 2012, environ 50 000 agriculteurs étaient impliqués dans le secteur des exportations de légumes, principalement des ménages disposant de moins de 2 acres. La participation aux exportations contribue à l'amélioration de la vie des foyers car un agriculteur type réalise un bénéfice moyen de 750 \$US par an sur la production et la commercialisation de haricot. L'industrie emploie également un grand nombre de personnes dans les fermes et les stations de conditionnement, dont environ 60% sont des femmes.

Au Kenya, 85 entreprises exportatrices ont été soutenues par le COLEACP depuis 2001. Cela a principalement concerné la mise en œuvre de systèmes de sécurité sanitaire des aliments, mais de plus en plus d'entreprises ont demandé également un appui pour répondre aux demandes de leurs acheteurs qui exigeaient des preuves de bonnes pratiques environnementales et sociales. Le soutien ainsi fourni par le

COLEACP a porté sur:

- Le renforcement des capacités de cadres intermédiaires (analyse des besoins en formation, hygiène, sécurité en matière d'usage des pesticides, protection des cultures, traçabilité, lutte intégrée contre les ravageurs, analyse des risques, au-

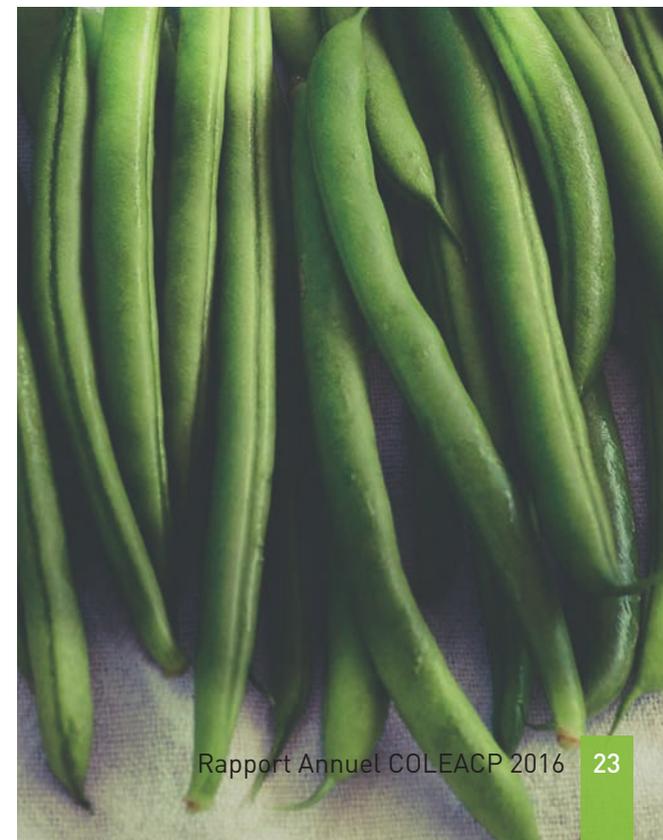
dit interne, santé et sécurité au travail, sécurité sanitaire des aliments, normes environnementales et sociales, pratiques agricoles durables).

- La mise en œuvre de systèmes de sécurité et de traçabilité des aliments au niveau du champ et de l'entrepôt (diagnostic, mise en œuvre, pré-audit, certification).
- La production respectueuse de l'environnement, la production éthique et le développement de guides de production.

Le COLEACP a aussi continué à soutenir le développement d'une capacité locale pour fournir la vaste gamme de services nécessaires au secteur horticole:

- 55 prestataires de services;
- 5 structures de soutien des petits exploitants (y compris l'EAFB); 1 organisation professionnelle (FPEAK), 3 organismes du secteur public (Direction de l'horticulture HCD (ex-HCDA), KEPHIS, et Pest Control Products Board, PCPB), 1 université (Jomo Université de l'agriculture et de la technologie de Kenyatta, JKUAT) et 1 institut de recherche (Institut de recherche agricole du Kenya, KARI).
- 3 entreprises développant des biopesticides et 1 organisme local et régional d'audit et de certification (AfriCert).
- Le Groupe de travail national sur l'horticulture, une plate-forme de parties prenantes du secteur public et privé.

En 2012, le secteur horticole kenyan était confronté aux excédents de résidus de pesticides dans les pois et les haricots ainsi qu'aux non-conformités phytosanitaires ce qui a conduit à des contrôles renforcés de l'UE. Les autorités kenyanes ont réagi de manière proactive à la crise et se sont réunies pour élaborer et superviser un plan d'action national coordonné et cohérent. Dans le cadre du PIP2, le COLEACP a organisé des séances de formation et de coaching pour les producteurs, les sociétés d'exportation et les services de vulgarisation. Des essais ont été effectués pour produire des données sur les concentrations de résidus de pesticides et sur l'élaboration et l'homologation de pesticides de remplacement.



Le cas spécifique de la filière des haricots

Au cours des dernières décennies, le Kenya a développé une industrie d'exportation horticole florissante et prospère, fournissant des produits de qualité à des chaînes d'approvisionnement mondiales de grande valeur.

Cependant, entre 2008 et 2012, il y a eu une augmentation du nombre d'interceptions de haricots kenyan aux contrôles aux frontières de l'UE en raison des dépassements des LMR des pesticides. En janvier 2013, les haricots kenyans ont été classés «à haut risque» au titre du règlement (CE) n° 669/2009 et soumis à des tests plus poussés sur l'entrée de l'UE à hauteur de 10%.

Le COLEACP a surveillé l'impact de cette situation au cours des mois suivants et a constaté des tendances inquiétantes. Elle a entraîné une baisse substantielle des volumes et des recettes d'exportation, parallèlement à une augmentation significative des coûts. D'où un secteur d'exportation affecté, alors qu'il souffrait déjà d'un contexte économique difficile, touchant certains des acteurs les plus vulnérables, y compris les employeurs et les exploitants agricoles (principalement féminins) et les petits producteurs.

Plusieurs facteurs ont contribué au problème : l'établissement de LMR de l'UE pour les principaux pesticides à LoD; le manque de solutions alternatives accessibles ou disponibles face à une pression accrue des ravageurs et à des contrôles de quarantaine plus stricts; les problèmes de gestion de la traçabilité et de la chaîne d'approvisionnement en raison des pratiques d'achat de l'UE; la baisse des bénéfices

qui menaient à l'instabilité de la chaîne d'approvisionnement et au braconnage des produits. La complexité de la question signifiait qu'il n'y avait pas de solution simple pour y remédier. Elle exigeait la participation de multiples parties prenantes et un effort combiné pour s'attaquer aux problèmes de la chaîne d'approvisionnement, du terrain à l'exportation.

Une fois les contrôles imposés, les autorités kenyanes ont réagi de manière proactive à la crise. Les parties prenantes des secteurs public et privé se sont regroupées pour former un consortium chargé d'élaborer et de superviser un plan d'action national coordonné et cohérent en matière de LMR. L'UE a exigé des preuves d'amélioration des pratiques et des procédures dans la chaîne d'approvisionnement, ainsi que dans les services d'inspection du secteur public et la surveillance des résidus de pesticides. Le COLEACP s'est associé à d'autres initiatives nationales et des bailleurs de fonds pour appuyer cet effort en fournissant:

- Une formation intensive des producteurs et des exportateurs en bonnes pratiques agricoles, protection des cultures, lutte intégrée, utilisation sûre et efficace des pesticides et traçabilité, entre autres domaines.
- Le développement d'aides pédagogiques ciblées et de bulletins d'information.
- Le coaching de 37 entreprises d'exportation pour sensibiliser le public au problème, à son impact et aux mesures correctives.

- La formation de 60 agents de vulgarisation du gouvernement.
- La formation de 40 agents du service d'inspection gouvernemental.
- Des essais sur le terrain pour valider ou contester les LMR de l'UE et identifier d'autres produits.
- Un appui au système national de surveillance des résidus de pesticides et au contrôle de la qualité.

Les autorités de l'UE ont suivi et audité les actions des secteurs public et privé. Ils ont reconnu les progrès considérables accomplis et, en juillet 2015, les haricots kenyans ont été délistés.

Les résultats du COLEACP au Kenya au regard des critères de l'UE en matière de soutien au secteur privé

L'assistance du COLEACP par le biais des programmes PIP2 et EDES a été fournie sur demande des bénéficiaires ou du consortium national dans le cadre du soutien au plan d'action kenyan (cas spécifique de la chaîne d'approvisionnement des haricots). Le soutien apporté n'a pas déformé le marché et l'industrie (neutralité et additionnalité du soutien PIP2). En outre, les risques et les coûts ont été partagés entre les entreprises qui ont bénéficié du PIP2, quand et où le programme est intervenu.

L'action soutenue à l'échelle nationale (COLEACP au Kenya) et l'action spécifique (filière haricots) ont donné des résultats concrets et fructueux. Respectivement:

- La contribution au développement de l'exportation horticole du Kenya depuis plusieurs années.
- La reconnaissance par les autorités de l'UE des progrès considérables accomplis pour résoudre le problème des dépassements de résidus.

L'impact a été contrôlé et mesuré positivement par l'UE elle-même. L'action n'a pas été coordonnée pour perturber l'organisation de l'industrie. Le COLEACP est parvenu à faciliter un dialogue permanent entre le secteur privé et le secteur public grâce à une task force opérationnelle nationale sur l'horticulture, une plate-forme de parties prenantes du secteur public-privé. Dans le cas spécifique des haricots verts, la répartition des responsabilités par en-

tité kenyane a été la suivante:

- KEPHIS: surveillance du respect des LMR au niveau de l'exploitation et des points de sortie.
- HCDA: mise en œuvre de la traçabilité.
- PCPB: surveillance de la qualité des formulations de pesticides.
- KARI: recherche sur les produits chimiques bénins et IPM.
- FPEAK: coordination de la formation.

(d'où la neutralité et la transparence du soutien du COLEACP).

Enfin, bien que d'autres actions aient été ensuite développées sur demande, elles comportaient de nombreuses actions pour se conformer aux normes environnementales:

- Soutien / conseils à KEPHIS & autres autorités sur le renforcement de la surveillance et de l'analyse des résidus de pesticides sur les pois et les haricots.
- Production de données pour soutenir la soumission d'un dossier à la CE en vue de l'établissement de tolérances à l'importation pour le diméthoate et autres pesticides dont les LMR sont fixées à seuil de détection.
- Appui au développement et à l'homologation d'autres pesticides pouvant être utilisés pour lutter contre les ravageurs sur pois et les haricots (y compris les biopesticides).
- Mise à la disposition des autorités, dans

un format plus accessible, des recommandations du GAP concernant les pesticides enregistrés au Kenya sur les pois et les haricots (à l'aide des résultats des essais PIP).

- Mise à disposition de l'expérience et du matériel du COLEACP pour la prestation de formation en matière de lutte antiparasitaire et utilisation sécurisée et efficace des pesticides.
- Enquêtes pour évaluer l'impact des contrôles sur l'industrie kenyane. L'objectif ayant été de collaborer et d'apporter une valeur ajoutée chaque fois que possible au plan d'action kenyan, à la demande des principales parties prenantes du consortium et en collaboration avec les efforts des autorités nationales et des bailleurs de fonds.

ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION À FIN 2016

Appels d'offres	
Activités	Résultats fin 2016
Analyse technique et administrative de 9 lots (3x2+3)	+650 offres analysées
Appel d'offres traduction	+400 contrats-cadre signés
	+1000 experts approuvés et disponibles pour engagements

Monitoring	
Activités	Résultats fin 2016
Analyses filières	1 ^{er} rapport de monitoring
Self-assessment tool	Indicateurs validés
Indicateurs Activités-Output (efficacité)	Méthodologie VCA4D confirmé (Value Chain Analysis for Development)
Indicateurs Activités-Outcomes (efficacité)	Pays-filières visites sur le terrain confirmées
Indicateurs Impacts	

Ressources Humaines	
Activités	Résultats fin 2016
Structure/Organigramme	Un nouvel organigramme fonctionnel est défini
Contrats	L'ensemble des RH dispose d'un contrat d'employé avec description de poste
Règlement	Un règlement de travail pour les RH est en cours de rédaction
Evaluation	Un système d'évaluation des RH est en cours d'élaboration
Assurances	L'ensemble des assurances requises pour les RH sont obtenues

Manuel de Procédures	
Activités	Résultats fin 2016
Chemins de validation (technique et financier)	Première mise à jour du manuel de procédures effectuée en vue de l'audit des Commissaires aux Comptes
Procédures de passation de marché	
Structure COLEACP	

AidImpact Système de Gestion	
Activités	Résultats fin 2016
Implémentation	Le nouveau logiciel de gestion est opérationnel



ASSISTANCE TECHNIQUE

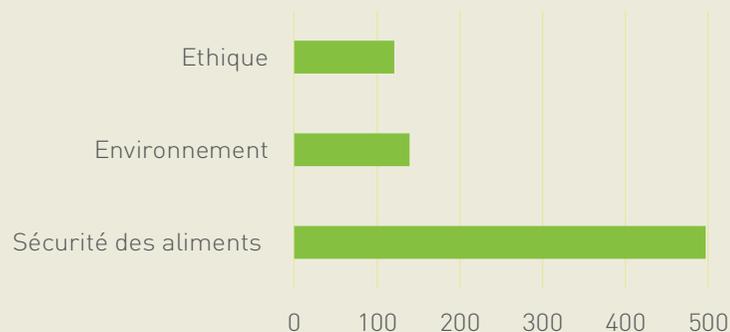
Les évolutions politiques, réglementaires et des marchés sont sources d'opportunités mais aussi de menaces, qui sont autant d'enjeux pour les organisations et les entreprises du secteur agricole et alimentaire. Les conseiller, c'est décrypter cet environnement, délivrer une information opérationnelle grâce notamment à notre relation permanente avec le terrain et formuler des recommandations stratégiques permettant la prise de décision et la mise en œuvre de plans d'action. En particulier en cas de crise sanitaire et phytosanitaire.

Côté assistance technique, il s'agit d'accompagner individuellement ou collectivement, des entreprises et leurs prestataires de services ou des autorités compétentes dans le renforcement de leurs capacités techniques. Par exemple: installer un système qualité ou de traçabilité, obtenir une certification, atteindre l'accréditation, développer l'autocontrôle, faciliter l'accès à des financements, élaborer des business plans et manuels de procédures et d'inspection...

Soutien à la filière fruits et légumes ACP

Bilan PIP Phase 2 (clos officiellement en mars 2016) - rappel

Conseil assistance technique (nombre d'actions d'appui 2009-2015)



Formation

320 références d'outils de formation

39 220 jours-hommes de formation

Innovation et développement

36 guides de production

Information

1 800 utilisateurs de la plateforme de e-learning

32 000 visiteurs du site Internet (85% ACP)

Résultats et impact du programme PIP en quelques chiffres (2009-2015)

Création d'emplois

+ 40% d'employés en entreprises ACP

+ 62% de consultants (femmes) ACP

Chiffre d'affaires

+ 60% de ventes pour les exportateurs ACP vers le marché UE

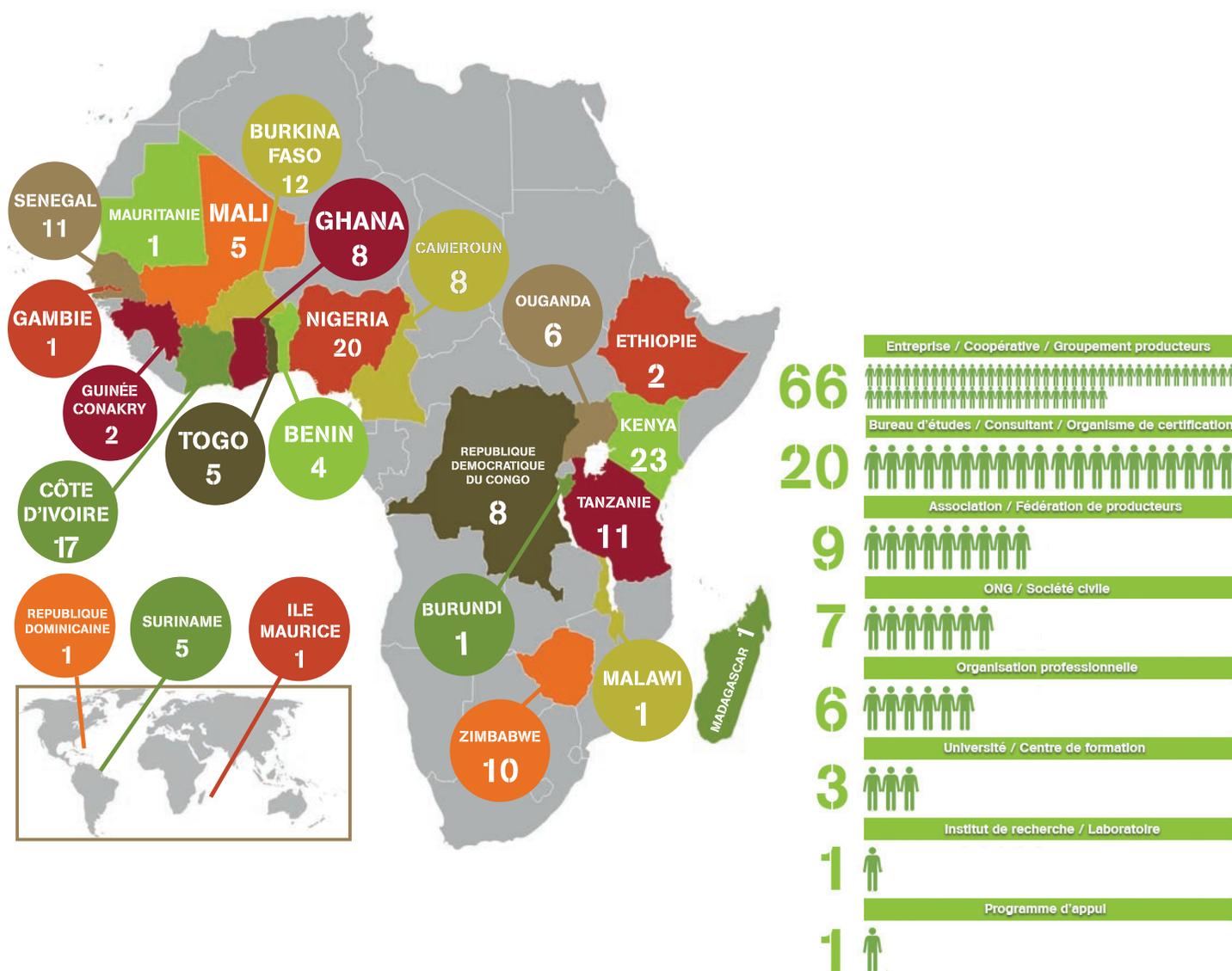
+ 200% pour les prestations des services locales.

Premières actions Fit For Market (à fin février 2017)

Lancé officiellement le 6 décembre 2016 à la maison ACP, le programme Fit For Market (FFM) a rapidement fait l'objet de plus de 100 demandes d'appui provenant de 23 pays d'Afrique et des Caraïbes.

Plus de 60% des demandes ont été effectuées par des entreprises et groupements de producteurs. Elles concernent la filière fruits et légumes et plus précisément des appuis en matière de durabilité des systèmes de production et de gestion des entreprises ainsi que de mise en conformité sanitaire et phytosanitaire.

Une dynamique qui va s'accélérer avec les missions successives menées par l'équipe du COLEACP dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique. Ci-après, la répartition géographique des demandes d'appui.



FORMATION

Concevoir, exécuter et/ou coordonner des activités d'apprentissage, collectif ou spécifique, sur le terrain ou à distance, pour permettre aux apprenants bénéficiaires impliqués à chaque stade de la chaîne de valeur (du formateur de formateurs jusqu'au petit producteur -experts locaux, techniciens, autorités compétentes, fédérations interprofessionnelle au seins des filières-) d'atteindre leurs objectifs en matière de sécurité sanitaire des aliments et de durabilité de leurs activités. Transférer les compétences vers les partenaires locaux (agences de vulgarisation, experts formateurs, interprofessions...).

La clôture des deux programmes PIP et EDES et le lancement du nouveau programme Fit For Market ont été l'occasion de redéfinir en 2016 le dispositif de formation du COLEACP.

Finalité des actions de formation du COLEACP

Dans le cadre du Programme Fit For Market, les objectifs du dispositif de formation ont été reformulés comme suit :

- **Aider les opérateurs ACP** (producteurs, petites entreprises, groupements de producteurs,...) à conserver leurs parts de marché et à profiter de marchés de niche qui offrent des opportunités commerciales intéressantes, comme le commerce équitable, la première transformation, les nouveaux conditionnements, l'agriculture biologique, etc., et soutenir leur accès aux marchés locaux et régionaux. Renforcer les capacités de l'environnement des entreprises. Les cadres et managers, mais aussi les experts locaux et les agents de services publics, doivent **disposer des compétences et des outils nécessaires** pour soutenir le projet **d'amélioration de performance des entreprises**.
- **Sensibiliser les opérateurs aux grands enjeux des marchés** (locaux, régionaux et internationaux) et **aux principes de la durabilité**, à l'importance des **liens entre entreprises et petits producteurs** (communauté d'intérêt). **Satisfaire aux besoins spécifiques d'information et de compétences particulières** des petits producteurs, pour éviter une diminution de leur capacité d'accès aux marchés d'exportation au profit des grandes structures.
- **Aider les opérateurs à situer les actions de formation dans le renforcement de capacité** et l'amélioration de la performance des entreprises. Aider les opérateurs à satisfaire aux exigences réglementaires et à celles de standards privés exigés par les marchés locaux, régionaux et internationaux en abordant **l'ensemble des thématiques** proposées par le COLEACP (comme l'environnement, la gestion des déchets, les lois sur le travail, les droits de l'homme, la responsabilité sociétale des entreprises, la prévention et la protection de la santé, l'agriculture durable et la protection de la biodiversité, les standards privés et les bonnes pratiques de production, la gouvernance, etc.).
- **Préparer les opérateurs** aux évolutions rapides dans le secteur horticole (intérêt de renforcer les liens entre petits producteurs et entreprises d'exportation, ou les liens entre entreprises et prestataires de service ; évolutions de la législation sanitaire et phytosanitaire ; évolutions en matière d'étiquetage et de traçabilité ; ...). Les opérateurs des pays ACP sont

soumis à un effort constant d'adaptation de leurs techniques de production et de transformation, et doivent disposer de plus de capacités en termes de management, de communication, de gestion des démarches de mise en conformité.

Identification des besoins

Dans le cadre du Programme Fit For Market, une attention particulière sera accordée à l'identification des besoins de formation de chaque public-cible. L'analyse des besoins en formation est une étape essentielle de l'élaboration d'un programme de formation. Elle permet de construire une démarche de formation cohérente et d'élaborer un plan de formation adapté aux enjeux de l'entreprise et aux besoins des ouvriers/employés/agents. Essentiellement, l'analyse des besoins de formation vise à identifier les actions de formation à mener pour réduire ou combler un déficit de compétences (= le besoin en formation), c'est-à-dire les écarts entre les compétences actuelles et celles visées par l'organisation. Pour définir au mieux la pertinence d'un projet de formation, elle doit pouvoir se réaliser à l'intérieur d'un processus plus global d'analyse de la

performance, c'est-à-dire approcher l'ensemble des facteurs responsables du manque de performance et s'inscrire dans une vision systémique d'amélioration des compétences.



Principes fondateurs du dispositif de formation

- ▶ **Des activités de formation orientées par les informations du terrain.** Le COLEACP a le souci de coller en permanence aux besoins immédiats et futurs des bénéficiaires.
- ▶ **Améliorer les compétences de manière durable et en profondeur.** Pour atteindre cet objectif ambitieux et garantir la durabilité, le COLEACP continuera de développer des parcours d'apprentissage sur base d'une analyse des besoins en compétences des entreprises. Pour cela, il est prévu de développer un référentiel de compétences (technique ou comportemental) défini pour les différents métiers.
- ▶ **Combiner une formation collective et une offre spécifique.** Le COLEACP est capable d'organiser des formations individuelles (renforcement de capacité pointu dans un domaine spécialisé), des formations spécifiques au sein d'une seule structure, ou des formations collectives regroupant le personnel de plusieurs structures autour d'une thématique commune.
- ▶ **Adapter la méthode et les outils de renforcement de capacité aux cibles considérées comme prioritaires en raison de leur impact sur la *supply chain*.** Chaque groupe cible est important pour le COLEACP car, directement ou indirectement, il joue un rôle sur la qualité et la sécurité des produits et il influence la performance des entreprises

du secteur horticole d'exportation.

- ▶ **Le résultat final des activités de formation du COLEACP doit être plus que la somme des actions individuelles proposées à chaque bénéficiaire.**
- ▶ **Intégrer les ressources locales, modéliser les approches, capitaliser les savoir-faire et les outils, collecter les retours d'expériences pour faire plus avec moins de moyens.**
- ▶ **Profiter des effets multiplicateurs.** Les moyens sont limités, les défis immenses. Le système de formation que le COLEACP a mis en place exploite donc au maximum les effets multiplicateurs potentiels pour ses actions, notamment en recherchant les synergies possibles avec d'autres projets ou programmes de développement.
- ▶ **Un principe d'amélioration continue.** Le monde bouge, les exigences réglementaires changent en permanence, les méthodes d'apprentissage s'améliorent, l'expérience des formateurs locaux est riche de leçons: le COLEACP veille donc à améliorer continuellement l'efficacité de son dispositif (transmettre les messages clefs de façon toujours plus efficace), l'efficience de ses actions (obtenir plus d'effet de levier par la formation sur la performance des entreprises avec moins d'investissement en formation) et la durabilité de ses actions (agir en profondeur pour modifier durablement les pratiques en vigueur et vouloir changer les mauvaises routines par l'adhé-

sion du personnel aux bonnes pratiques). De même, de façon continue, le COLEACP révisé ses supports de formation : les manuels, les brochures, les animations et les guides pédagogiques ont été complètement revus et réédités. Pour chaque nouvelle thématique émergente, le COLEACP modifie ses parcours de formation et élabore de nouveaux outils. Le travail n'est donc jamais terminé.

- ▶ **Le partage du savoir, des expériences et des outils.**
- ▶ **Ne jamais transiger sur la qualité.**
- ▶ **Mettre en place des actions de formation à coût partagé.**
- ▶ **Respecter l'éthique et la déontologie.**



Les grands axes d'intervention sont les suivants :

- Élaborer en priorité un référentiel de compétences.
- Renforcer les compétences techniques et pédagogiques des ressources locales, étendre le réseau des experts
- Définir les types et les contenus des formations proposées à chaque public-cible.
- Mesurer l'efficacité du transfert de compétences.
- Mobiliser des ressources internes et externes (des partenaires) pour multiplier les activités de formation.
- Valoriser le savoir-faire, l'expérience, obtenir le développement et le financement externes d'une partie des outils et supports du COLEACP.
- Faire évoluer en permanence, adapter, corriger, améliorer le dispositif de formation.

Les forces du dispositif de formation du COLEACP

- Adaptation facile
- Réponse aux besoins identifiés
- Rapidité d'intervention
- Dispositif de formation structuré
- Méthodes / outils / supports
- Expertise pédagogique
- Expertise technique
- Réseau étendu des experts
- Renommée en matière de formation
- Membres COLEACP / appartenance à l'association
- Taille suffisante de l'équipe COLEACP

Les public-cibles du dispositif de formation

- Les experts – formateurs
- Les managers d'entreprise
- Les cadres d'entreprise / Les producteurs leader
- Les responsables / Animateurs d'OP
- Les vulgarisateurs / Encadreurs
- Les agents de services publics responsables de l'inspection (Protection des végétaux & Résidus)
- Les animateurs des centres de formation



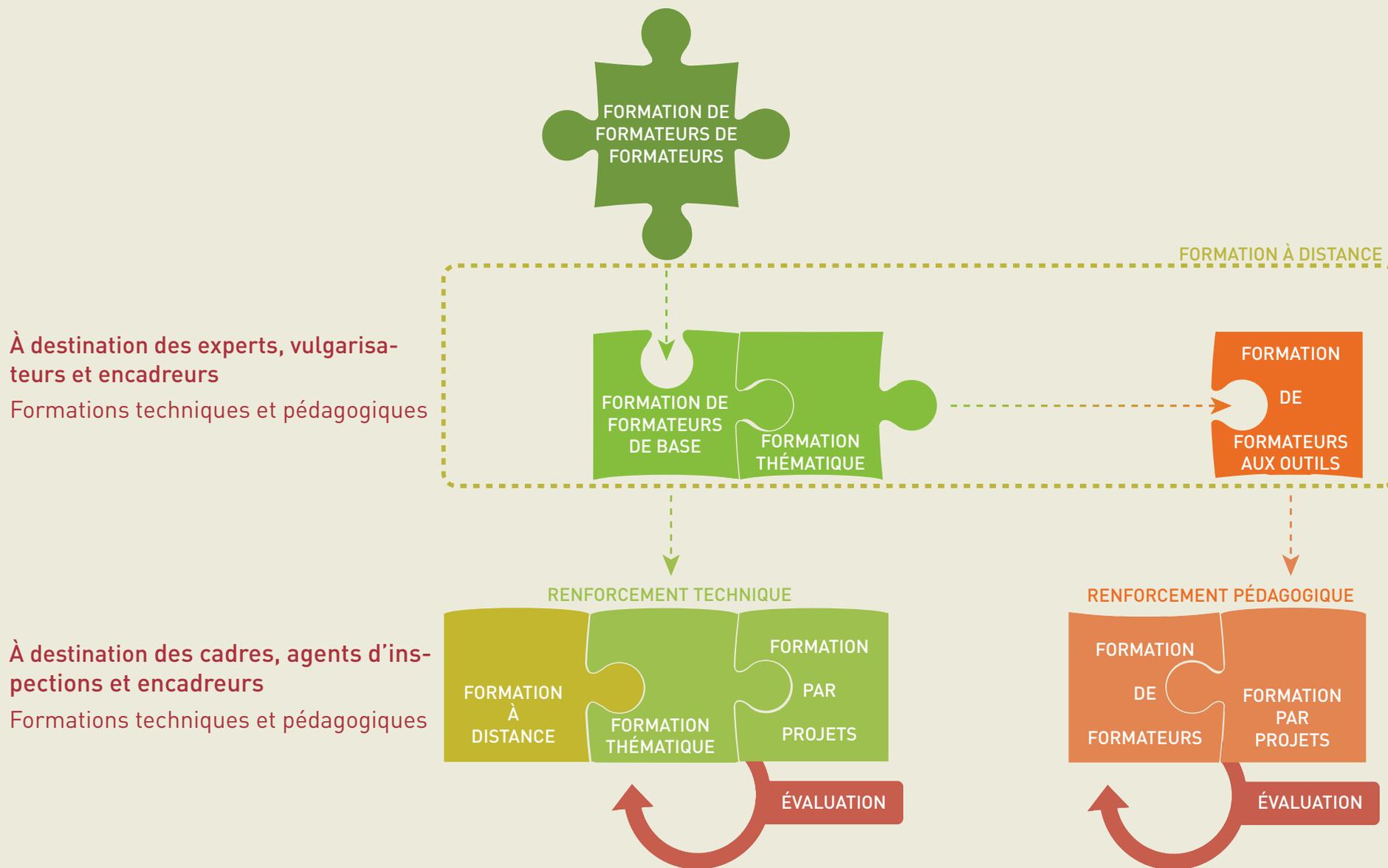
Les types / méthodes de formation

- **FAD** : formation à distance ou E-learning.
- **FFF** : formation de formateurs de formateurs.
- **FF** : formation de formateurs (pédagogie, communication).
- **FTh** : formation thématique. Il s'agit de formations courtes (4-5 jours en moyenne).
- **FPP** : formation par projets. La formation par projet est réservée à certains bénéficiaires suffisamment qualifiés (experts, cadres, animateurs d'OP). Elle inclut une mise en application des acquis en situation réelle.
- **FPC** : formation par coaching. La formation par coaching est une formation par la pratique, en tandem avec un expert du domaine qui « coache » un alter ego (ex : pour devenir auditeur externe/certificateur; ou le cadre qui veut devenir auditeur interne ou réaliser la mise en place d'un système de traçabilité, ou l'HACCP, etc).
- **FTiers** : formation proposée par des organismes tiers. Le nombre de formations de ce type restera limité et sur des sujets très pointus.

Les types / méthodes de formation proposé(e)s pour chaque public-cible

Public-cible	FAD	FFF	FF	FTh	FPP	FPC	FTiers
Experts - Formateurs, prestataires de services ACP							
Managers d'entreprise							
Cadres d'entreprise Producteurs leader							
Responsables Animateurs d'OP							
Vulgarisateurs Encadreurs							
Agents de services publics d'inspection							
Animateurs des centres de formation							

Schéma global de l'organisation des formations (cascade des formations)



Organisation des sessions de formation en fonction des thématiques

THÉMATIQUES	PUBLIC-CIBLE
Gestion des intrants-extrants	Experts – Formateurs, Vulgarisateurs, Cadres
Impacts des pratiques sur l'environnement	Experts – Formateurs, Vulgarisateurs, Cadres
Organisation des systèmes de gestion de la SSA	Agents de services publics d'inspection
Mise en place des SMQS en entreprise	Experts – Formateurs, Vulgarisateurs, Cadres
Production durable	Experts – Formateurs, Vulgarisateurs, Cadres
Protection des cultures	Experts – Formateurs, Vulgarisateurs, Cadres
Première transformation	Experts – Formateurs, Cadres
RSE et ISO26000	Experts – Formateurs, Managers, Cadres
Droits de l'homme et éthique	Experts – Formateurs, Managers, Cadres
Organismes de quarantaine	Agents de services publics d'inspection
Problématique des résidus	Agents de services publics d'inspection
Gouvernance et gestion de projet dans les OP	Responsables / animateurs d'OP
Gestion des petits producteurs	Experts – Formateurs, Managers, Cadres, Entreprises, DAF / RH
Gestion des ressources	Experts – Formateurs, Managers et Cadres Responsables / animateurs d'OP
Analyse de marchés	Experts – Formateurs, Managers et Cadres Responsables / animateurs d'OP
Marketing	Experts – Formateurs, Managers et Cadres

L'exploration de nouvelles méthodes

Certaines méthodes n'ont pas encore été explorées suffisamment. Citons : le story telling (limité jusqu'ici à une combinaison avec la boîte à images), le champ-ou le verger-école, l'atelier-école, l'échange de pratiques, etc.

Ces méthodes pourront être testées avec des formateurs-vulgarisateurs, mais à condition qu'elles soient correctement « formalisées » auparavant. Le « champ/verger-école » (ou l'atelier-école pour vulgariser les techniques de première transformation) est une méthode efficace, car elle permet une véritable « mise en situation professionnelle » quand elle est bien maîtrisée et que les conditions logistiques sont réunies, mais elle demande un lourd investissement de temps et de moyens.

Ce type de méthode est typiquement une des méthodes à mettre en place avec des partenaires locaux (projets, ONG, centres de formation). La « gamification » de certains outils/supports est une autre voie à développer : des serious games (sur ordinateur, avec la plateforme) pourraient ainsi être créés (notamment dans le domaine de l'environnement et de la production durable) pour faire percevoir la complexité des liens et l'interaction entre les diverses composantes de la durabilité.

Autres activités du service formation sur la période

Sur la période, le service a travaillé sur les supports et les outils de formation. En particulier sur :

- la réorganisation des contenus des manuels de formation;
- la définition des thèmes des nouveaux manuels desquels déclinèrent le nouveau dispositif;
- la production de manuels (2016-2017);
- un travail de recherche sur les outils de renforcement de capacités en gestion d'affaires;
- la mise en œuvre d'une plateforme de e-learning COLEACP à partir des plateformes précédentes PIP et EDES.

Côté actions de formation, le service est intervenu au Mali dans la cadre des activités du programme de lutte contre la Mouche des Fruits (PLMF) de la CEDEAO.

En particulier, le service a organisé la Formation de formateurs de janvier 2017 et a facilité la démultiplication des formations au sein des entreprises de la filière mangue en collaboration avec le PLMF (formations prévues en mars 2017).



Production d'outils de formation sur la période

- ▶ Manuel «Gestion des Sols»
- ▶ Mise à jour des manuels de formation «Santé de plantes»
- ▶ Mise à jour des manuels de formation «Production et Transformation des aliments»
- ▶ Mise à jour des manuels de formation «Sécurité sanitaire des aliments»
- ▶ Manuel «Gestion durable des déchets»
- ▶ Manuel «Gestion durable des énergies»



INFORMATION & COMMUNICATION

Concevoir, produire et/ou coordonner les activités et les supports nécessaires pour atteindre des objectifs de communication. Montrer et démontrer les résultats et impacts de nos actions et de l'investissement. Exercer une influence directe ou indirecte pour promouvoir ou infléchir une décision ou une action. Faciliter les relations partenariales au service d'objectifs communs.

L'activité du service Information et Communication (Infocom) a été liée à la transition qu'a vécue le COLEACP en 2016, entre la clôture de ses deux principaux programmes PIP et EDES et la préparation de la mise en œuvre de FFM.

Durant le premier semestre, le service a maintenu son action de communication corporate

Avec la participation à deux événements majeurs - Fruit Logistica 2016 et les Journées Européennes du développement 2016.



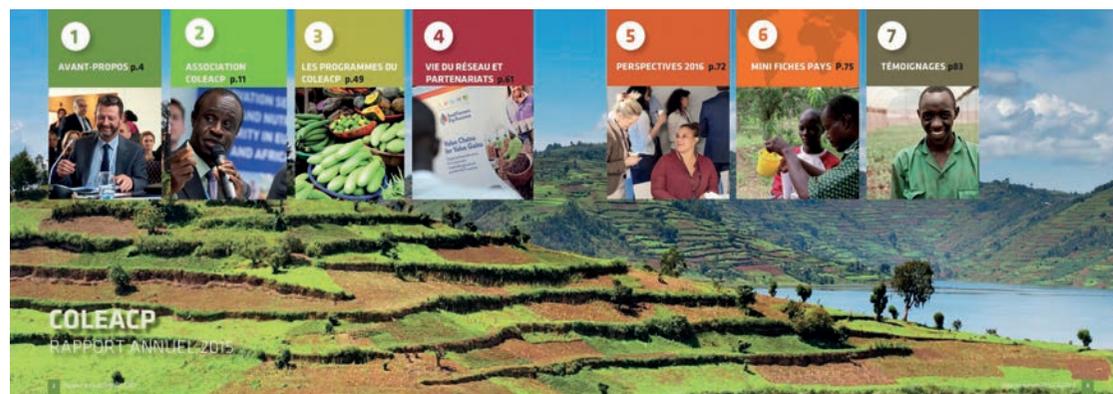
Les **JEDs 2016** ont été l'occasion via la conception et la mise en œuvre d'un stand dans le village développement ainsi que de la participation à différents ateliers, d'échanges avec les praticiens du développement et les bailleurs de fonds. Une opportunité pour promouvoir le COLEACP dans l'environnement de la coopération européenne au développement.

Deux supports corporate ont été finalisés sur la période afin d'assurer une continuité de la communication de l'association malgré la rupture d'activité liée à la clôture du PIP et d'EDES et au démarrage de Fit For Market.

- ▶ La réalisation d'un nouveau site Internet valorisant les contenus des sites programmes



- ▶ La production du rapport annuel 2015 du COLEACP



Le second semestre 2016 a été marqué par la relance des activités du COLEACP via notamment le lancement et la mise en œuvre de Fit For Market.

Le contexte technico-budgétaire du service a évolué :

- ▶ Internalisation des activités partout où c'est possible (conception graphique, mise au net)
- ▶ Développement d'activités existantes: utilisation des media sociaux, analyse de marchés, promotion du COLEACP dans le cadre de la levée de nouveaux fonds.
- ▶ Développement d'une nouvelle activité Ressources Humaines (conception et mise en œuvre d'un système d'évaluation) au service de la remobilisation de l'équipe permanente.
- ▶ Mise à la charte graphique COLEACP de tous les supports Infocom.

La stratégie Infocom a été adaptée à ce nouveau contexte, avec la définition de nouveaux objectifs pour le service :

1 (Ré)affirmer le positionnement de l'organisation dans son environnement

- * Définir et "faire vivre" les valeurs du COLEACP
- * Faire émerger chez les public cibles une image du COLEACP cohérente avec la vision, la mission et les valeurs du COLEACP
- * Ancrer les messages principaux du COLEACP chez les groupes cibles prioritaires (internes et externes)
- * Contribuer à veiller sur l'évolution de l'environnement du COLEACP (bailleurs, praticiens de la coopération au développement et acteurs privés & public du secteur agricole et alimentaire)

2 Mettre en oeuvre FFM

- * Élaborer l'identité (minimaliste) de FFM
- * Faire connaître FFM auprès de ses groupes cibles prioritaires
- * Mettre à disposition les outils RC auprès des bénéficiaires de FFM
- * Faire connaître l'activité de FFM et ses résultats auprès de ses groupes cibles prioritaires

3 Lever des fonds

- * Contribuer à la promotion du COLEACP auprès de bailleurs potentiels par l'élaboration de supports et d'outils ad hoc
- * Contribuer à maintenir & entretenir les relations avec les bailleurs existants du COLEACP par l'élaboration de supports et d'outils ad hoc

5 Contribuer à la communication "board-team"

- * Faciliter la mise en oeuvre de communication et d'échanges réguliers entre le CA et l'équipe
- * Donner plus régulièrement la parole aux membres du CA et aux "champions" membres du COLEACP

4 Stabiliser et (re)mobiliser l'équipe permanente

- * Mettre en œuvre un processus de mobilisation et de motivation des RH adapté aux valeurs du COLEACP
- * Améliorer l'efficacité des réunions internes
- * Introduire un système d'évaluation basé sur le progrès et la participation des individus

Publics cibles de la communication du COLEACP

Cibles externes	Cibles internes
Union européenne Autorités ACP Réseau de collaboration Bailleurs hors UE Secteur fruits et légumes Autres secteurs agricoles et alimentaires	Équipe permanente Conseil d'Administration (C.A.) Membres Bénéficiaires



Matrice Infocom

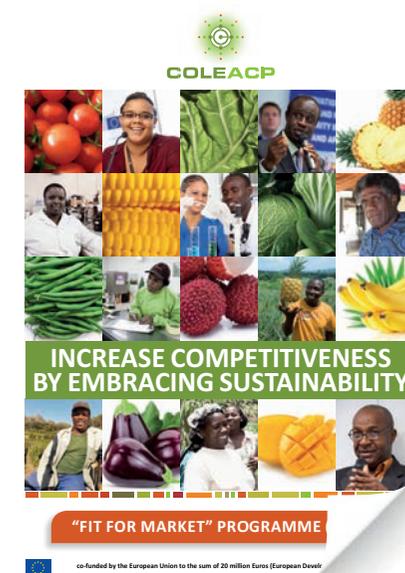
CIBLES EXTERNES	Com. éditoriale				Com. Corporate			Relations publiques			Media		
	E-Flashes	Horizons*	Site Internet COLEACP	Site Internet FFM	Livret	Rapport annuel	Papeterie, cv	Events	RDV 1/1	Diffusion supports corporate	Presse professionnelle	Presse politico-économique	Media sociaux
Union européenne	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓
Autorités ACP	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓
Réseau de collaboration	✓	✓	✓	✓		✓		✓		✓		✓	✓
Bailleurs hors UE	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓		✓	✓
Secteur fruits et légumes (1)	✓		✓	✓				✓			✓		✓
Autres secteurs agricoles et alimentaires	✓		✓					✓			✓		✓

* Activités nécessitant prestataires externes
 (1) Hors bénéficiaires / membres

Principaux résultats des activités Infocom à la fin de l'année 2016

Activités	Résultats à fin 2016
Com. Corporate	Papeterie FFM, Site Internet COLEACP
Com. éditoriale	Flashes infos COLEACP, FFM
Production	Rapport annuel 2015
Relations publiques	Event C.A./FFM, participations à des événements
Media	Relations presses pros UE et presse éco ACP
Com interne	4 réunions internes
Missions RH	Processus réunion et évaluation
Administration	AO, Programmation

Activités E-Plates-Formes	Résultats attendus à fin 2016
E-learning	Nouvelle plateforme COLEACP
Sites web	Section FFM
Réseaux sociaux	Présence proactive



PLAIDOYER

Le COLEACP défend les intérêts des filières agro-alimentaires ACP sur les scènes nationales et internationales, en développant des relations avec les responsables d'entreprises et d'administrations, les décideurs politiques et les bailleurs de fonds.

ACTUALITÉS 2016	PARTENAIRES	OBJET
Mars	RIKILT, Wageningen UR, Netherlands) Natural Resources Institute, University of Greenwich, UK & Nigeria	Appuyer les institutions nigériennes dans la gestion de la problématique des interceptions de haricots suite à des notifications pour dépassements de LMR, à l'entrée sur le marché de l'UE.
Août Apia, Samoa	PIPSO, CTA, IFAD, SPC and SPTO	2ème Forum de l'agroalimentaire du Pacifique. Identification du potentiel de collaboration entre le CTA et le COLEACP pour rationaliser l'utilisation des ressources dans le Pacifique, en particulier via le partenariat avec PIPSO (Organisation du secteur privé des îles du Pacifique).
Septembre Minneapolis	GFSI (Global Food Safety Initiative)	GFSI Global Markets Programme Révision d'un nouveau guide pour les producteurs agricoles sur ce qu'ils doivent faire en matière de sécurité des aliments et sur ce que l'auditeur contrôle et vérifier. Futur outil utile notamment dans le cadre du suivi et du renforcement des capacités des bénéficiaires de l'action du COLEACP.
Septembre Amsterdam	GLOBALGAP	Suivi des tendances en matière de certification de la sécurité sanitaire des aliments, d'exigences du détaillant et de consommation.
Septembre Genève	ITC et WTO Trade for Sustainable Development Forum (T4SD)	Le Forum sur le commerce pour le développement durable est l'un des principaux événements sur les normes volontaires de durabilité et les chaînes de valeur durables. Le COLEACP y participe chaque année depuis son lancement en 2014. Le COLEACP est membre du panel consultatif T4SD et a collaboré sur le volet formation de la boîte à outils T4SD. Plus largement le COLEACP collabore avec le T4SD dans le cadre de l'élaboration de son outil d'auto-évaluation.
Octobre Londres	Projet commun entre Traidcraft, M&S, Finlays Horticulture, the Kenya Human Rights Commission (KHRC),	Partage de vues sur ce que les réunions de la chaîne d'approvisionnement pouvaient livrer: soulever des litiges, identifier et accepter les actions à mener en conséquence, partager des actions, progresser, tenir compte des différentes parties prenantes.
Octobre Genève	OMC Comité SPS Atelier sur les niveaux des LMR	Plate-forme d'échanges d'expérience, partage des développements et des bonnes pratiques dans le domaine des limites maximales de résidus en matière de pesticides et de résidus de médicaments vétérinaires.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Identification et recherche d'opportunités d'affaires, notamment via la participation à des salons et des forums professionnels. Promotion de l'origine ACP. Amélioration de la compétitivité. Faciliter l'accès au financement.



Fruit Logistica 2016 a permis de nombreuses rencontres, avec des exportateurs ACP et des importateurs européens

L'occasion d'annoncer et de promouvoir le nouveau programme durabilité (futur Fit For Market). En particulier les trois piliers de FFM:

- ▶ La **charte durabilité** basée sur 7 principes clés qui une fois respectés, aident les opérateurs à s'assurer qu'ils sont conformes à la réglementation (règlements et normes SPS locaux, européens et internationaux), qu'ils sont en mesure de répondre aux exigences de l'acheteur, sont compétitifs et utilisent des pratiques respectueuses de l'environnement et des travailleurs.
- ▶ Un **programme de formation à la durabilité**, adapté au secteur des exportations horticoles ACP.
- ▶ Un **système d'auto-évaluation** avec des indicateurs clés pour évaluer et démontrer l'avancement de l'adoption des bonnes pratiques.

Plus généralement, cela a été l'occasion de **promouvoir** l'association auprès de membres potentiels, de **rencontrer** les membres existants et d'assurer la **visibilité** du COLEACP auprès des acteurs de la production et de la commercialisation internationale des fruits et légumes internationale.

INNOVATION & DÉVELOPPEMENT

Le COLEACP élabore des solutions agronomiques pour aider ses membres et bénéficiaires à améliorer la qualité et la rentabilité de leurs produits et services. Par exemple : lutter contre un ravageur, s'adapter à une norme ou introduire une nouvelle variété.

Suite à la clôture des programmes PIP et EDES et le programme FFM n'incluant pas de volet recherche et développement spécifique, l'activité de ce service a été relativement réduite en 2016.

L'objectif est de fournir aux producteurs des pays ACP des recommandations de protection des plantes actualisées afin de faciliter la conformité avec les réglementations nationales, régionales de l'UE.

Les axes d'activités ont été définis comme suit:

- ▶ Actualiser les tableaux de LMR du Codex et de l'UE dans le cadre de la mise à jour des protocoles et des guides de récolte COLEACP. Ce qui signifie la mise à jour de la liste des substances actives, la fourniture de modifications ou de commentaires pour les LMR modifiées.
- ▶ Assurer la liaison avec le service InfoCom pour mettre à jour les informations sur le site Internet du COLEACP.
- ▶ Vérifier les listes officielles existantes de PPP enregistrés dans les pays ACP afin d'informer les bénéficiaires sur les nouveaux PPP disponibles (en particulier ceux à faible risque).
- ▶ Collecter et analyser les notifications et LMR de l'UE; Informer les autres services du COLEACP en cas de crise potentielle.
- ▶ Conseiller la préparation des actions de soutien en cas de gestion de crise à mettre en place par le COLEACP.
- ▶ Répondre aux questions liées à la protection des cultures.

Les premières actions en 2016 ont consisté à

- ▶ Prendre contact avec les autorités compétentes dans une dizaine de pays ACP en vue d'obtenir la liste des nouveaux PPP homologués.
- ▶ Préparer la rencontre des fabricants et des distributeurs de produits de protection des plantes à Fruit Logistica 2017.
- ▶ Appréhender des problématiques phytosanitaires spécifiques au Kenya, en Tanzanie (FCM au Kenya en partenariat avec CABl, mouches des fruits sur avocat, mouches des fruits sur mangue au Kenya, FCM sur avocat en Tanzanie, taches noires sur avocat) et au Sénégal (problème de disponibilité des produits phyto nécessaires mais non homologués par le CSP sur les cultures maraichères).
- ▶ Compléter et ajuster le chapitre intitulé « Développer une stratégie de lutte intégrée » dans le cadre de l'élaboration du manuel « Gestion intégrée des bioagresseurs ». Illustrer le propos par des exemples représentatifs du secteur horticole en ACP, en gardant à l'esprit que l'information est destinée aux managers d'entreprises horticoles, aux cadres responsables de la production durable de leur entreprise, aux



consultants et formateurs ou enseignants
(professeurs d'écoles et d'université).

3

LES PROGRAMMES DU COLEACP





FIT FOR MARKET

Lancement officiel de Fit For Market

Le lancement officiel du programme « Fit For Market » a eu lieu le 6 décembre 2016 à la maison ACP. Au-delà de l'événement, ce fut une belle occasion de célébrer le Partenariat Public Privé historique que constituent les ACP, la Commission Européenne et le COLEACP.

L'unanimité des témoignages autour de l'action du COLEACP a été appréciée par l'équipe et les membres du conseil d'administration également présents. Une véritable source de motivation et d'enthousiasme pour mener à bien les actions futures de FFM.



Dr. Patrick I. GOMES

Secrétaire Général Groupe des États ACP

« Les ACP ont toujours été très fiers du COLEACP (...) Il a fait des choses remarquables. Ceci s'explique par son secteur même d'intervention qui est au cœur de la vie, la nourriture, mais aussi parce que via leur action, nous ressentons que quelque chose de très tangible est mis en œuvre au bénéfice de la vie des populations ACP (...) »



M. Régis Méritan

Commission Européenne DG DEVCO

« C'est vraiment une des belles success stories de la coopération UE-ACP. Le COLEACP est un précurseur(...) Et toute l'expérience accumulée constitue une bonne base de données pour les actions futures (...) »



M. Stephen MINTAH
Président du COLEACP

« Le COLEACP se trouve en première ligne des évolutions et des défis de l'agriculture ACP et européenne (...) Le COLEACP a conçu le programme Fit For Market pour mieux soutenir les producteurs, exportateurs, importateurs dans leurs efforts. FFM est axé sur la compétitivité et la durabilité. L'objectif est la compétitivité, c'est-à-dire s'assurer que les compétences techniques acquises par les entreprises servent à améliorer leurs performances économiques et, au-delà, à contribuer à libérer le potentiel agro-alimentaire dans les pays en développement. Nous sommes enthousiastes car il y a beaucoup de nos valeurs dans Fit For Market. Je vous promets que vous pourrez constater une nouvelle fois des résultats excellents. »



M. Viwanou GNASSOUNOU
Secrétaire Général Adjoint Groupe des Etats ACP

« Notre mandat est clair et unique. Nous devons travailler au bien-être de nos populations. (...) Les formateurs (du COLEACP) étaient 20% ACP (il y a 15 ans), or les chiffres que nous avons vus avant de donner notre OK sur le nouveau programme, c'est qu'il y a aujourd'hui sur le terrain 90% de formateurs ACP et 10% d'Européens. Et c'est là le genre de transformation que nous voulons. »





M. Thomas HILDENBRAND

Directeur du département fruits | SIPEF

« (...) Importateur, j'ai commencé ma carrière en Afrique de l'Ouest il y a 32 ans en production et mon histoire avec le COLEACP il y a plus de 15 ans. On a assisté à de grandes évolutions imposées par les marchés, aujourd'hui on est à la veille de nouveaux défis(...) la protection sociale(...), la responsabilité éthique, (...) l'environnement (...) Le nouveau programme nous permettra d'atteindre ces nouveaux objectifs. (...) »



M. Moctar FOFANA

Directeur Général | Agrumes et Oléagineux du Mali

« Je suis exportateur de mangues du Mali. J'encadre 1000 producteurs dont 200 certifiés. J'ai adhéré au COLEACP il y a pratiquement 20 ans (...) Je suis passé de 300 tonnes en 2005 à 2000 tonnes aujourd'hui. Dans mon pays notre production est passée à 40 000 tonnes de mangue. Il y a eu un effet d'entraînement intéressant. Le petit producteur y gagne. (...) Le nouveau projet est une suite logique. Je salue le projet et tous les décideurs ici et locaux (...) qui y ont cru. (...) et l'équipe du COLEACP qui n'est pas comme les autres (...) »



Premières missions sur le terrain

Mali | octobre 2016

L'organisation d'un atelier national a été l'occasion de créer un groupe de travail réunissant les autorités publiques et les opérateurs privés afin d'élaborer et de valider, en concertation, le plan d'actions à fournir à la Direction Générale de la Santé et de la Sécurité Alimentaire avant le 24 octobre 2016. Dans ce cadre, et avec l'implication de tous, de nombreux échanges ont eu lieu pour identifier les causes et les solutions à mettre en place en vue de remédier à la situation phytosanitaire. Les rôles et responsabilités ont été distribués et un plan d'actions a été formalisé à l'issue de l'atelier.

Une rencontre avec un groupe d'entreprises et de consultants potentiellement bénéficiaires du nouveau programme du COLEACP, Fit for Market, a été organisée. L'objectif était de leur présenter ce nouveau programme d'assistance technique et ses innovations par rapport aux deux précédents programmes d'appui du COLEACP, PIP et EDES. A la suite de la présentation, une séance de questions/réponses a permis aux bénéficiaires potentiels d'obtenir notamment plus d'explications sur les aspects pratiques de l'adhésion à l'association mais aussi sur les domaines d'intervention du COLEACP dans le cadre de Fit for Market.

Mali | février 2017

Le COLEACP a transféré au programme mouche des fruits toute la méthodologie nécessaire pour mettre en œuvre la cascade de formation auprès des opérateurs. Tous les éléments du dispositif de formation du COLEACP, y compris les outils de formation et de suivi et évaluation, ont été transférés au PLMF/CN, afin de faciliter la mise en œuvre de ces formations essentielles pour les entreprises, particulièrement dans ce contexte de crise phytosanitaire fragilisant largement la filière. Cet appui doit se poursuivre à distance ; la cellule de Renforcement de capacités du COLEACP se tient disponible en cas de besoin, pour répondre aux questions. Elle a souhaité également être tenue informée de la progression de ces activités.

Les opérateurs ont été informés pendant l'atelier sur :

- ▶ Les nouvelles dispositions du système de contrôle et d'inspection. Ils ont pu comprendre la nécessité de ces dispositions pour garantir la réduction des interceptions dues aux mouches des fruits, lors des exportations vers l'UE. Ils ont également pris la mesure de l'impact que ces dispositions auraient dans l'organisation de la campagne.
- ▶ Le système d'autocontrôle mis à leur disposition pour leur permettre de s'évaluer. Cet autocontrôle est un critère pré

pondérant dans la catégorisation des exportateurs basée sur le risque.

- ▶ Les formations qui seront proposées pour leurs cadres et les démultiplications qu'ils auront à organiser pour garantir la formation des personnels de tri, des producteurs et des pisteurs, à la reconnaissance et à la gestion des fruits piqués.



Sénégal | novembre 2016

L'événement de lancement du « Fit For Market » a été l'occasion de présenter aux opérateurs de la filière horticole les objectifs, les évolutions et les conditions d'accès au nouveau programme du COLEACP. À la suite de cette présentation, chacun a pu exprimer ses attentes par rapport à ce nouveau programme et poser ses questions sur les modalités pour en bénéficier. Les participants, pour beaucoup des bénéficiaires des programmes précédents, ont été surpris de l'absence d'une composante R&D pour les aider sur les problématiques d'homologation. Ils ont néanmoins montré un grand intérêt vis-à-vis des thématiques abordées par le FFM (aussi bien celles déjà abordées lors des programmes précédents PIP, EDES que les nouvelles thématiques spécifiques du FFM).

Au cours de la mission, plus d'une quarantaine d'intervenants travaillant dans la filière horticole du Sénégal ont été rencontrés (entreprises, coopératives, consultants, etc.). À diverses occasions (événement de lancement, l'atelier organisé par le CBI, les rencontres sur le terrain), ils ont pu exprimer les difficultés qu'ils rencontraient dans leur travail, les besoins d'appui qu'ils cherchaient et leurs attentes vis-à-vis du nouveau programme. La mission a également permis de rencontrer des représentants d'autres projets avec qui les possibilités de collaboration vont être étudiées (PDIDAS, LuxDev, Projet mise à niveau, Projet compétitivité manques du CIR, etc.).

Le COLEACP va travailler sur le PTBA 2017 avec le PDIDAS, la CFAHS et l'université Gaston Ber-

ger pour proposer une stratégie de formation cohérente qui pourra être appliquée sur l'expérience pilote à Ngnith et sur les périmètres irrigués lorsqu'ils seront fonctionnels.

Kenya, novembre 2016 (Paris, SIAL 2016)

La mission a permis d'échanger avec les parties prenantes kenyanes et les bénéficiaires potentiels du programme Fit For Market ainsi que de recueillir les informations nécessaires pour rédiger une stratégie nationale FFM/Kenya. Cette stratégie a intégré les principales questions alors soulevées tout en les inscrivant dans la continuité des programmes COLEACP précédents et en explorant les synergies et les opportunités de mise à niveau possibles avec d'autres programmes de soutien existants.

Les échanges avec une délégation du conseil d'administration de FPEAK ont été constructifs. Principaux sujets abordés : analyse de la situation actuelle de l'association, services offerts et défis rencontrés par les membres. Il était alors prévu que FPEAK fournisse d'autres contributions et soumette une demande officielle de soutien au COLEACP début 2017.

L'outil d'auto-évaluation lié à l'engagement vis-à-vis de la charte de durabilité a également été discuté et mis en évidence comme principal point d'entrée pour bénéficier du programme.



Autres missions techniques sur la période

Dans les pays ACP

Participation au Forum International 'New Generation' Cacao-Café à Yaoundé, **Cameroun**.

Mission au **Kenya**: Mapping KENYA - Plan d'action FPEAK.

Participation Third World COCOA Conference (WCC3), **République Dominicaine**.

Mission aux **Samoa**: Represent COLEACP at the 2nd Pacific Agribusiness Forum.

Participation au forums/meetings

Participation 'Trade for Sustainable Development Forum 2016' ITC Geneva, **Suisse**.

Participation in the SIAL Agric Food Fair in Paris, **France**.

Mission Reunion Maison d'Afrique RSE - Paris, **France**.

Mission Participation African Union-EU investing in a Food Secure Future, **Pays-Bas**.

Participation au GLOBALGAP Summit in Amsterdam, **Pays-Bas**.

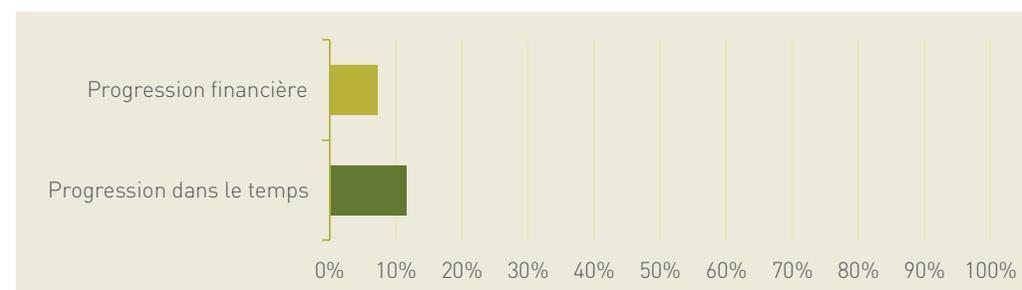
Attendance GFSI Technical Working Group, Autumn 2016 meeting, **États-Unis**.

Stand COLEACP/Fit For Market au village de développement des JED 2016, **Belgique**.

Présentation du programme Fit For Market au Secrétariat Général du groupe des États ACP, **Belgique**.

Progression administrative et financière (au 31 décembre 2016)

Au cours des 7 premiers mois du programme (à environ 11.7% de la progression dans le temps), le FFM présente une dépense budgétaire de 1,8 millions d'euros, soit 7,2% du budget global du programme. La différence s'explique par une phase de relance administrative, technique et opérationnelle (dont les premières missions de terrain et la planification des activités).



Au niveau administratif, la mise en œuvre du cadre contractuel pour la fourniture d'une expertise externe a constitué une importante charge de travail au cours des premiers mois du programme. Ainsi, neuf appels d'offres majeurs ont été lancés en août. Plus précisément:

- ▶ COLEACP/AO/16001 : « Appui à l'amélioration de la compétitivité de la filière fruits et légumes ACP par la formation et l'appui conseil dans le domaine de la Qualité Sanitaire – lot 1 et lot2 »
- ▶ COLEACP/AO/16002 : « Appui à l'amélioration de la compétitivité de la filière fruits et légumes ACP par la formation et l'appui conseil dans les domaines environnementaux et sociaux – lot 1 et lot2 »
- ▶ COLEACP/AO/16003 : « Appui à l'amélioration de la compétitivité de la filière fruits et légumes ACP par la formation et l'appui conseil dans le domaine de la gestion d'entreprises y compris la gestion des relations avec les producteurs – lot 1 et lot2 »

- ▶ COLEACP/AO/16004 : « Appui au développement d'outils de formation et de suivi dans le domaine de la Qualité Sanitaire et des aspects environnementaux et sociaux»
- ▶ COLEACP/AO/16005 : « Appui au développement d'outils de formation et de suivi dans le domaine de la gestion d'entreprises y compris la gestion des relations avec les producteurs»
- ▶ COLEACP/AO/16006 : « Appui à l'amélioration de la compétitivité de la filière fruits et légumes ACP par l'assistance technique dans le domaine de l'accès au marché, les standards privés et les exigences réglementaires »

De manière générale, nous avons reçu et analysé plus de mille manifestations d'intérêt, dont environ 400 ont été acceptées et ont abouti à la signature d'un contrat-cadre avec près de 200 prestataires de service. En conséquence, le programme FFM dispose d'une base de données de 1000 experts externes pour mener à bien ses activités. Plus de trois quarts proviennent des pays ACP.



PROGRAMME MOUCHE DES FRUITS

Le COLEACP est impliqué dans le consortium qui gère le Projet d'appui au Plan régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest, dit « Programme Mouches des fruits », en collaboration avec deux partenaires (le Bureau d'études et de recherche pour le développement et la SOGEROM). Ce projet se déploie dans huit pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la période 2015-2019. Le comité de coordination du projet est basé à Bamako (Mali) et est constitué du chef de projet et des responsables des composantes Surveillance, Lutte et Renforcement des capacités. Le rôle du COLEACP dans ce programme est d'apporter un appui méthodologique et technique à ce comité de coordination.

Activités 2016

Le travail du COLEACP a consisté à faire du backstopping technique de l'équipe de la cellule de coordination (CC) du projet. Le COLEACP ne mettant pas en place directement des actions. Le backstopping est soit réactif quand du conseil a été demandé ponctuellement par la CC soit proactif quand une validation est nécessaire (plans annuels, manuels de procédures, termes de références, outils de formation, plate-forme de transfert de compétences, méthodologie et stratégie d'intervention).

L'équipe de backstopping est composée de quatre experts du COLEACP. Le travail est coordonné par un des experts (Yessie Meyer).

Programmation d'activités

Pour la période janvier-juin 2017, le Projet de soutien au plan régional de Lutte et de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'ouest (PLMF) amorce sa phase de croisière dans l'exécution des activités. Les objectifs affichés sont :

- ▶ la documentation des taux d'infestation des mouches des fruits au niveau régional et national en vue du démarrage effectif des alertes ;
- ▶ la mise en œuvre d'une lutte efficace et ciblée et sa coordination au niveau régional selon les trois paliers suivants : lutte préventive, lutte intensive dans les zones à forte infestation, lutte intégrale pour les zones à fort potentiel économique ;
- ▶ la mise en place d'un dispositif de formation pour le déploiement effectif des plans et modules de formation en vue du renforcement des capacités des comités nationaux et des organismes publics et privés intervenant dans la lutte et la surveillance ;
- ▶ l'opérationnalisation coordonnée des activités de lutte et de surveillance au niveau national sous l'impulsion des comités nationaux (CN) ;

- ▶ l'opérationnalisation de la stratégie de communication.

Par rapport à ces objectifs, le COLEACP, chargé du backstopping technique, continuera d'appuyer la cellule de coordination à Bamako dans la mise en œuvre des activités régionales.

Le COLEACP interviendra aussi via le programme « Fit For Market » pour la gestion de crise. Dans ce cadre-là, le COLEACP a déjà été appelé à appuyer le Mali dans la réalisation et la mise en œuvre de son plan d'actions en vue de réduire les interceptions de mangues. Une série d'interventions notamment en matière de formation sont prévues pour début de l'année 2017.

PROGRAMME PRODEFIMA

Le Projet de développement de la filière mangue en Guinée (PRODEFIMA-Guinée) est mené par l'Agence guinéenne de la promotion des exportations (Aguipex). Il est financé à hauteur de 3 million USD par le Centre du commerce international (CCI) de l'Organisation mondiale du commerce, via son programme de développement Cadre Intégré Renforcé (CIR).

Le COLEACP est en charge du renforcement des capacités de ces acteurs. Des synergies avec le programme Mouches des fruits sont également établies.

Le projet a une vocation nationale mais sera exécuté dans les principales zones de production des mangues d'exportation. Il s'agit des préfectures de Kindia et de Téliélé en Basse Guinée et des préfectures de Kankan, Mandiana et de Siguiri en Haute Guinée.

Activités COLEACP-PRODEFIMA 2016

Contribution au résultat 2 : Les acteurs de la filière maîtrisent les fonctions techniques, commerciales, financières et organisationnelles à l'exportation de la mangue de Guinée

Produit 2.5 Les formations des acteurs dans la minimisation des pertes post-récolte sont réalisées

Activité 2.5.1 Élaboration des référentiels techniques et du matériel didactique pour les bonnes pratiques post-récolte

Activité 2.5.3 Formation des 15 agents sur techniques de récolte au champ

L'**objectif global** du projet est d'accroître les revenus des acteurs de la filière, en particulier des petits producteurs, à travers :

- l'amélioration de l'environnement fiscal et réglementaire ;
- l'amélioration de la productivité et la qualité des mangues ;
- le renforcement des capacités de collecte, de conditionnement et de conservation des mangues à l'exportation ;
- le renforcement des capacités des acteurs et des organisations de la filière mangue et appuyer la commercialisation ;
- le renforcement du cadre institutionnel et des capacités du personnel de gestion du CAFEX AGUIPEX (agence d'exécution du projet).

Contribution au résultat 4 : Les acteurs et les organisations professionnelles de la filière mangue maîtrisent mieux les fonctions organisationnelles et d'appui à leurs membres

Produit 4.1. La capacité des acteurs cibles est renforcée dans la certification et le contrôle de la qualité des produits

Produit 4.1.1 Un schéma opérationnel pour permettre aux producteurs l'accès à la certification GlobalGap est développé (l'accès au marché)

Activité 4.1.1.1 Campagnes de sensibilisation sur les possibilités offertes aux planteurs de bénéficier d'accès au marché (accès au marché)

Produit 4.1.2 Un système de contrôle de qualité des produits est mis en place

Activité 4.3.3.3 Création des liens de partenariat avec les opérateurs exportateurs sur le marché de l'UE

Programmation d'activités

Le projet prend fin en juin 2017, donc toutes les activités non réalisées doivent être réalisées avant cette date.

- ▶ Élaboration des référentiels techniques et du matériel didactique pour les bonnes pratiques de conditionnement : en cours à finaliser fin 2016
- ▶ Formation des 15 agents sur techniques de récolte au champ : fait, mais un coaching reste à organiser en mars 2017
- ▶ Formation agents techniques sur pratiques de conditionnement en station : à faire au premier trimestre 2017

- ▶ Élaborer un manuel de qualité pour la mise en place et la validation d'un système de gestion de la qualité sanitaire (la mise en place d'un système de gestion de la qualité sanitaire) : à faire au premier trimestre 2017
- ▶ Former des responsables qualité (auditeurs et contrôleurs internes) au niveau des groupements et au niveau de la station sur l'implémentation du manuel de qualité à faire au premier trimestre 2017
- ▶ Réaliser la validation d'un système de gestion de la qualité sanitaire (validation d'un système de gestion de la qualité sanitaire) : à faire au premier semestre 2017
- ▶ Organiser des formations des agents de contrôle de qualité et des bureaux techniques du CAFEX à l'application des normes à l'exportation : à faire au premier trimestre 2017

PAEPARD

Le COLEACP a poursuivi son soutien aux trois consortia mis en place dans le cadre du PGU (processus guidé par les utilisateurs) et de la thématique : Valorisation non alimentaire de la mangue en Afrique de l'Ouest.

À noter depuis juin

Entretien avec les Laboratoires Melvita et L'Occitane à Manosque

Point sur l'état d'avancement des travaux entrepris par les membres chercheurs du consortia, sur les rôles des partenaires européens dans le consortium et sur les développements des activités à venir.

Identification d'appels à financement de propositions de recherches

Le PGU du COLEACP a permis au consortium Aliments du bétail d'accéder aux fonds incitatifs du PAEPARD en participant à l'atelier d'écriture du PAEPARD organisée en juillet à Accra. 4 membres du consortium : deux instituts de recherches burkinabé et sénégalais (INERA, EISMV), l'organisme de financement de recherches agricoles des producteurs ivoiriens (FIRCA), l'organisation professionnelle du Burkina Faso (APROMA-B) ont pu ainsi participer à l'atelier et soumettre les propositions de recherches budgétées à l'appel à financement de l'Union Africaine se clôturant fin août.

Un autre appel à financement du Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture allemand (BMEL) avec une date de clôture fixée à début décembre n'a pas pu aboutir faute de partenaire-recherche allemand.

Formation à distance par binôme à l'utilisation de l'outil de communication

5 membres des consortia (3 pour les cosmétiques, 1 Energie-Compost, 1 Aliment du bétail) ont été formés à l'utilisation de l'outil de communication mis à la disposition de chaque consortium. Désormais, tous les consortia du PGU COLEACP dispose de leur propre site Intranet permettant ainsi aux membres de communiquer entre eux, de prendre connaissance des activités développées par les autres consortia et de partager les actions du consortia avec le Management du PAEPARD et les autres partenaires du programme. Lors de l'atelier de formation à Cape Town (octobre 2016) les consortia ont pu accéder à un nouvel outil de création d'un site Internet afin de mieux communiquer vers l'extérieur.

Communication et plaidoyer

Deux ateliers parallèles ont été organisés lors de conférences internationales : **semaine de la Science du FARA à Kigali (juin)**, **Biennale de Ruforum à Cape Town (octobre)**. Les activités du PGU COLEACP et des consortia ont été présentées à ces occasions Le COLEACP participera à la **conférence EFARD** (European Forum for Agricultural Research for Development) à Prague (28- 29 novembre à Prague) dont le thème central est l'avenir du PGU dans les partenariats pour la recherche et l'innovation. À cette occasion seront présentés quatre exemples du processus guidé par les utilisateurs: la valorisation des déchets de mangues, la problématique de l'aflatoxine dans les arachides, les semences de pomme de terre, la fertilisation des sols grâce au champignon Trichoderma.

Participation du COLEACP à la Task force Publications du PAEPARD et notamment à la réalisation de l'ouvrage sur les « Enseignements des consultations sectorielles menées dans le cadre du PAEPARD de 2010 à 2012 » qui ont permis de nourrir la réflexion sur les processus innovants de partenariats.

Programmation d'activités

Appuis aux consortia du PGU COLEACP

Consortium Cosmétiques : démarrage en février des premiers essais de transformation en beurre de mangue de la variété Valencia avec les deux partenaires français (Huileries Emile Noël) et des analyses toxicologiques par les Laboratoires Melvita & L'Occitane). D'autres analyses des teneurs en huiles de variétés locales de mangues seront également réalisées.

Consortium Aliments du bétail : suivi des résultats de la soumission à l'appel à financement de l'Union Africaine et en cas de succès, supervision de la mise en place des activités de recherches et de développement au sein du consortium.

Consortium Energie-compost : conforter le leadership du consortium par SNV Burkina Faso, renforcement de la coopération avec Soil and More (partenaire allemand).

Formation des consortia à l'utilisation d'outils de communication: élaboration d'une stratégie de communication au sein du PGU et des consortia afin de pouvoir mieux communiquer en interne et en externe. Poursuite de la formation à distance à l'utilisation des outils de communication.

Autres activités programmées

Développement d'activités commerciales entre membres du consortium ou inter-consortia : avec le soutien d'incubateurs locaux ou régionaux (AAIN) et de programmes locaux ou internationaux (ITC et appui aux cadres intégrés nationaux ; Fit For Market du COLEACP).

Mise en place d'un outil d'évaluation des progrès réalisés par le consortium (Coordinateur PGU et consortium) : à la suite de l'atelier de formation organisé par le PAEPARD du 15 au 17 octobre 2016 à Cape Town un outil d'évaluation et du suivi des progrès des activités des consortia devra être mis en place dans l'ensemble des consortia.

Recherche d'opportunités de financement.

Atelier de capitalisation des PGU : tirer les enseignements (réussites, échecs, perspectives) des quatre années de mise en œuvre de ce processus innovants de partenariats (date à déterminer).

Atelier de clôture du programme PAEPARD : il rassemblera l'ensemble des partenaires du PAEPARD afin de faire le bilan des 4 années de la phase 2 du programme (date à déterminer).

4

PARTENARIATS

En 2016, le COLEACP a fait le choix de maintenir une équipe permanente à la hauteur des besoins exprimés sur le terrain et permettant d'assurer le bon fonctionnement de ses différents services.

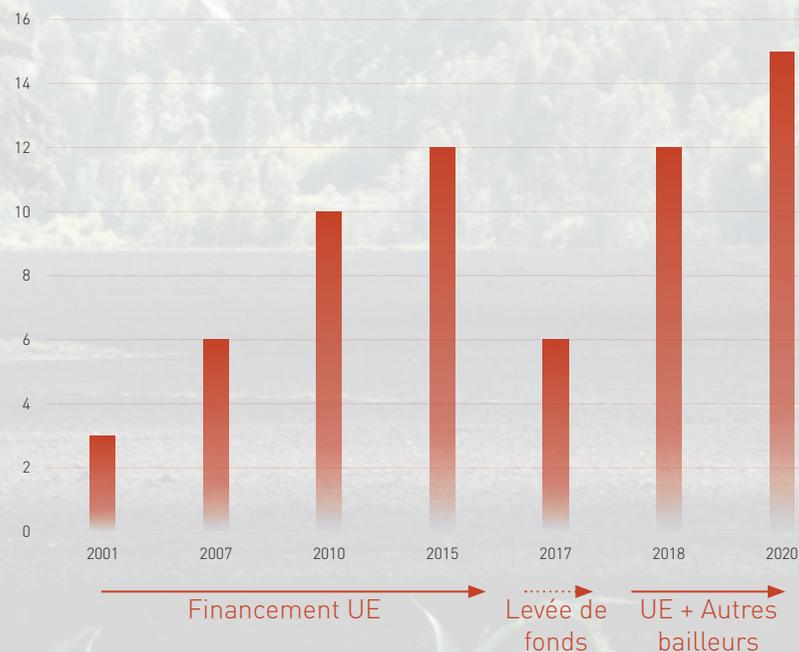
Pour financer l'ensemble, poursuivre l'activité du COLEACP dans la continuité de ses succès passés et exprimer tout le potentiel des services de l'organisation, cela signifie d'ici trois ans retrouver une capacité d'exécution budgétaire de 12 à 15 millions d'Euros par an.

Le COLEACP a lancé ainsi un appel aux donateurs:

- * Bailleurs publics ou privés
- * Fondations
- * Agences de développement
- * Banques
- * États
- * Régions
- * Directement aux entreprises privées.

Budget de l'action COLEACP

(en million d'euros par an)



RENCONTRES ET ÉCHANGES DANS LE CADRE DE PARTENARIATS FINANCIERS POTENTIELS

PARTENAIRES	RÉGION PAYS	PROJET PROGRAMME
A.F.D.	Afrique Sub-Saharienne	Fit For Market
Plateforme multipartite (PPP)	Afrique Sub-Saharienne et ACP	Développement d'un agribusiness compétitif et durable
O.M.C.	Guinée Conakry	PRODEFIMA II
Union européenne	Rwanda	Soutien du secteur agricole
BAD/UE/BEI	Afrique Sub-Saharienne	Boostez l'Afrique
E.U. TRADECOM II	COMESA (9 pays pilotes)	Promotion du commerce régional et SPS
AFDB: UE	Nigéria	Formation nationale et renforcement des capacités Horticulture et produits produits
OMC: STDF	ACP	Soutien SPS aux autorités nationales
OMC: STDF	Zimbabwe	Soutien SPS aux autorités nationales
Banque Mondiale	Mauritanie	Renforcement des capacités du secteur privé en matière de sécurité sanitaire des aliments Compliance, Certification for Export
HORIZON 2020	UE/ACP	Recherche / Innovation / Plaidoyer
ACP/UE	ACP	Soutien du secteur privé
Union européenne	Caraïbes et Pacifique	Appui aux liens entre l'agro-industrie et le tourisme dans les petits États insulaires en développement
Coopération DFID/Swiss Dev	Ghana	Agroforesterie: Horticulture TA et formation 57 Coopératives
Fonds Valetta de l'UE	Cameroun	Renforcement des capacités des jeunes agriculteurs dans 8 régions

Agence Française du Développement (AFD) et COLEACP : FFM/ PRCC

Depuis Mai 2016 le COLEACP et l'AFD se sont rapproché afin notamment d'examiner les synergies possibles entre le nouveau programme FIT For Market du COLEACP et le programme PRCC (Programme de Renforcement des Capacités Commerciales) de l'AFD.

Le PRCC a pour objectif de promouvoir les échanges des pays en développement, en particulier les Pays les Moins Avancés (PMA) et leur intégration dans le système commercial mondial. La croissance et la création d'emplois ainsi générés par le développement des marchés et des entreprises contribuent à l'objectif final de lutte contre la pauvreté. Ce qui constitue un objectif commun pour le COLEACP et l'AFD. Plus spécifiquement, le PRCC a pour but d'accompagner tout type de projet de renforcement des capacités commerciales à l'exportation. L'expérience depuis 15 ans du COLEACP en matière d'accompagnement des PME oeuvrant dans le secteur agricole des pays ACP inscrit ce partenariat dans l'objectif spécifique du PRCC. En soutenant les pays ACP à mieux assimiler les règles des marchés qui régissent les échanges internationaux, et à s'y conformer les deux partenaires contribuent à une meilleure intégration commerciale.

Plateformes multipartites "Public Private Partnerships for People Planet and Profit (PPP4PPP)" (Groupes privés et société civile)

Depuis le lancement en Novembre 2013 de son initiative PPP4PPP, le COLEACP a poursuivi ses efforts de dialogue avec d'autres organisations de la société civile, les Autorités politiques EU-ACP, les banques d'investissement et de développement comme l'AFDB, ainsi qu'avec les acteurs de la chaîne d'approvisionnement agroalimentaire mondial, et les multinationales engagées dans les objectifs de développement durable fixées pour 2030. En particulier plusieurs groupes privés du secteur sont intéressés par l'approche intégrée du COLEACP en matière de coopération au développement de l'agriculture africaine. Des discussions en cours devraient aboutir en 2017 à de nouveaux types de collaboration au service du développement d'un agribusiness compétitif et durable en pays ACP et en Afrique Subsharienne en particulier.

Partenariat pour la promotion du commerce régional (COMESA, ARSO et COLEACP)

Dans la continuité de son expérience acquise via les programmes PIP et EDES, le COLEACP a été sollicité par le secrétariat de la région COMESA en mai 2016 pour mener des réflexions conjointes sur la manière de favoriser le commerce régional et d'harmoniser le développement et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires dans la région économique du COMESA (marché commun pour l'Afrique orientale et australe). L'Organisation Africaine de normalisation (ARSO) a été invitée en octobre 2016 à rejoindre les réflexions en vue d'élaborer et de mettre en œuvre des normes harmonisées. Les échanges devraient se poursuivre en 2017 afin d'aboutir à un premier projet commun.

SYNERGIES SUR LE TERRAIN - Exemples 2016

Au Mali

En octobre dans le cadre de la mise en œuvre de FFM, des rencontres ont été organisées avec d'autres programmes, structures d'appui ou projets actifs dans la filière fruits et légumes (mangue en particulier) et/ou dans le cadre de la gestion de la crise phytosanitaire liée à la mouche des fruits. Le but était d'identifier de nouveaux partenariats susceptibles de renforcer les interventions du COLEACP dans le cadre de la résolution de la crise phytosanitaire en particulier, et de partenariats techniques futurs en général.

Les programmes et projets suivants ont été rencontrés :

- Le Projet d'appui au plan régional de lutte et de contrôle des Mouches des fruits en Afrique de l'Ouest de la CEDEAO (PLMF), financé par l'Union Européenne et l'Agence française du développement;
- Le Programme Compétitivité et Diversification Agricoles (PCDA), financé par la Banque Mondiale;
- Le Programme d'Appui au Sous-Secteurs de l'Irrigation de Proximité (PAS-SIP), financé par le GIZ.

Une rencontre avec M. Abdoulaye KABDAOGO, le gestionnaire de programmes de la Délégation de l'Union Européenne au Mali, a été organisée

afin de l'informer des activités du COLEACP et du contexte de la mission. Il a été mis en avant que la mission serait aussi l'occasion d'identifier les éventuelles collaborations du COLEACP avec les autres structures et projets d'appui qui se trouvent au Mali, afin d'améliorer l'efficacité des interventions de chacun et la cohérence des activités respectives.

Au Sénégal

CFAHS - PDIDAS

Le président de la CFAHS, M. Cheick Ngane, a présenté les activités prévues par la CFAHS dans le cadre du PDIDAS. S'en est suivie une visite au PDIDAS dans la région de Saint-Louis au cours de laquelle le COLEACP a rencontré la coordinatrice et l'ensemble de son équipe. Le COLEACP a présenté son programme et a visité un périmètre de production qui pourrait bénéficier prochainement de l'appui du PDIDAS. Les activités possibles devront être discutées avec l'Université Gaston Berger, agence d'exécution du PDIDAS en charge des actions de formation.

Business week CBI

A l'occasion de la business week du CBI, le COLEACP a rencontré de nombreux acteurs de la filière horticole au Sénégal. Il s'agissait principalement de producteurs et coopératives, mais aussi des organisations financières, des assurances et des importateurs. Un travail de réflexion a été initié autour des sujets suivants :

expertise et savoir-faire, financement, services et prestataires et accès aux marchés. Diverses problématiques liées à ces sujets ont été identifiées et de possibles solutions ont été discutées, certaines pouvant faire l'objet d'un appui du COLEACP.

Le COLEACP a également rencontré d'autres représentants de projets au Sénégal avec qui des partenariats et autres synergies pourraient être mis en œuvre (LuxDev, IFC, Cadre Intégré Renforcé).

Au Kenya

Le COLEACP a rencontré en novembre des représentants de programmes et projets complémentaires actifs dans le secteur fruits et légumes Kenyan. Certains de ces programmes seront mis en œuvre simultanément au programme Fit For Market tels que les programmes Hortimpact de SNV et Plantwise de CABI. D'autres interventions sont en phase de clôture telles que le projet SMAP financé par l'ONUDI, le programme KAVES financé par l'USAID et le NTF III Kenya mis en œuvre par l'ITC, tandis que d'autres, comme AGRIFY, commencent prochainement. Des collaborations seront établies dans le cadre du programme Fit For Market avec plusieurs de ces initiatives.

Une réunion a été organisée à la délégation de l'UE à Nairobi avec M. Andrea Ferrero, du département agriculture et développement rural,

M. John Mungai, qui supervise le programme SMAP et Alessandro Tonoli de la section Commerce. Le programme Fit For Market a été présenté et M. Ferrero a donné une description du nouveau programme AGRIFY pour le Kenya. M. Mungai a donné les grandes lignes du projet SMAP. Ces présentations ont été suivies d'une séance de brainstorming sur les domaines d'intervention pertinents pour le programme Fit For Market. Enfin, une discussion a eu lieu sur l'étude de mesure de l'impact sur la chaîne de valeur des haricots français commandée par la DG-DEVCO qui sera prévue pour le premier semestre de 2017.

Au Nigéria

Partenariat avec AFGEAN, NABG, la coopération des Pays Bas et la GIZ

Le Nigeria Agri-Business Group (NABG), l'Association des producteurs et exportateurs de produits frais agricoles du Nigeria (AFGEAN), le COLEACP, la GIZ et l'ambassade des Pays-Bas ont entamé des discussions sur un partenariat potentiel pour soutenir le Plateau State Government (PSG) au Nigeria. L'État a la volonté d'améliorer les pratiques agricoles et l'accès aux marchés pour les agriculteurs. Il envisage de créer des 'clusters' d'agriculteurs dans chaque localité. Le PSG vise à développer un écosystème agricole performant en 3 à 5 ans. Le premier groupe cible sont les producteurs de pommes de terre. Les discussions se

poursuivent en 2017 entre les partenaires sur la meilleure façon de collaborer.

Au Togo

En 2016, le STDF et le COLEACP ont été sollicités par les autorités togolaises en vue du renforcement des capacités des exportateurs et des autorités compétentes chargées des contrôles officiels, notamment les services d'inspection. La collaboration a commencé en novembre 2016. Le COLEACP a prévu d'organiser un atelier national en avril 2017 à la suite d'une mission d'assistance technique qui aura identifié les besoins en renforcement des capacités dans le secteur des fruits et légumes

Au Cameroun

Le COLEACP collabore avec le CICC (Conseil Interprofessionnel du Café et du Cacao) depuis 2012. Le programme « NEW GENERATION » du CICC accompagne et soutient les jeunes issus des centres de formation agricoles dans leur insertion professionnelle. L'étroite collaboration avec ce programme reflète la volonté continue du COLEACP de favoriser toute initiative permettant aux jeunes professionnels d'exprimer leur plein potentiel dans le secteur agricole et par ailleurs de rendre l'agriculture plus attractive aux yeux des plus jeunes.



5

PERSPECTIVES





ENSEMBLE POUR DES FILIÈRES AGRICOLES ACP DE PLUS EN PLUS PERFORMANTES

Fin 2014, après avoir plébiscité “l’Agenda pour le Changement” lors des JED (Journées Européennes du Développement) par la déclaration de Bruxelles “PPP4PPP”, nous écrivions que les pauvres n’avaient pas le temps d’attendre.

En 2015, ils ont pris la route à pied, en “bateau”, sur les épaules de leurs parents, vers le rêve européen, au péril de leur vie.

Ce rêve a pris une dimension différente avec l’essor des TIC dans les pays pauvres. Il s’est transformé de “réalité virtuelle” en “virtualité réelle”; identifiée, géo-localisée et bien plus proche que le paradis.

En 2017, il est urgent de donner espoir aux jeunes africains et de transformer cet espoir en réalité pour éviter ces exodes tragiques et ces endoctrinements belliqueux.

Le secteur privé source d’espoir !

Le COLEACP et ses membres sont convaincus que la bonne gestion de leurs affaires participe et doit participer encore davantage au bien-être de toute leur communauté. Chaque chef d’entreprise, de la micro-entreprise à la grande multinationale, a une responsabilité dans le développement socio-économique de sa région.

L’Agriculture Africaine cherche son chemin, elle doit se réinventer pour faire face aux défis de la faim et de la pauvreté, et pour nourrir le monde dans un futur pas si lointain.

L’Afrique dispose des principaux atouts pour relever ce défi :

- ▶ des terres arables disponibles,
- ▶ des marges d’améliorations importantes,
- ▶ et surtout des ressources humaines ingénieuses, courageuses et dotées de savoir-faire traditionnel. Le COLEACP a fait le choix de miser sur ces ressources humaines depuis plus de 15 ans.

Le tout, associé à de nouvelles technologies, correspond au concept « d’intensification durable ». L’Europe réinvente aussi son agriculture et son agro-industrie : plus proche de l’homme, plus respectueuse de la nature, ce qu’on pourrait appeler « une désintensification durable ».

Notre organisation, le COLEACP est aux premières loges de ces mutations.

Nos membres historiques, les exportateurs ACP et les importateurs européens s’allient aux Petits Producteurs, à leurs organisations pour fournir un marché international, national et régional en pleine mutation. La grande distribution frappe de plus en plus fortement à notre porte.

De fait, tout le monde s’accorde maintenant à reconnaître que l’agriculture africaine ne parviendra pas à réaliser sa mutation si elle ne parvient pas à intégrer convenablement les petits producteurs à ses chaînes de valeur.

On ne peut en effet pas baser la compétitivité sur la pauvreté. Il faut donc des petits producteurs rentables, des PME dynamiques, et des grandes entreprises qui apportent leur technologie, leur savoir-faire et leur capacité d’investissement.

Nous sommes devant une opportunité exceptionnelle de faire progresser ce monde qui explore l’infini de l’espace comme l’infiniment petit, mais n’a pas su éradiquer la faim et l’extrême pauvreté.

Pour la première fois, les grands groupes privés, le secteur public et la société civile s'allient contre ces fléaux. Faisons, ensemble, en sorte que ceci soit une réalité, pas juste une idée. Ne décevez pas les petits producteurs, faites-les rêver et faites de leurs rêves une « réalité réelle » locale et non virtuelle et lointaine. Rêvons local et consommons global !

C'est pour mieux les accompagner dans ce défi quotidien que le COLEACP a conçu et lancé le programme "Fit For Market".

Le COLEACP fait évoluer son approche du soutien aux entreprises agroalimentaires des pays du Sud.

Afin de poursuivre cette mission, le COLEACP a redéfini sa stratégie, son fonctionnement et la nature de ses actions. A la base de cette réflexion: les observations recueillies par ses experts au cours des missions de terrain, les attentes exprimées par les entreprises agroalimentaires ACP, par les consultants et par les autorités publiques, de même que les lignes directrices établies par l'Union européenne dans sa récente stratégie de soutien au secteur privé des pays en développement.

L'objectif, c'est la compétitivité. Autrement dit: faire en sorte que les compétences techniques acquises par les entreprises leur servent à améliorer leurs performances économiques et, au-delà, contribuent à libérer le potentiel de production agroindustrielle des pays en développement. Le soutien du COLEACP s'étendra donc à l'ensemble du développement entrepreneurial, en incluant des dimensions telles que l'analyse de marché, le marketing, la chaîne du froid, la logistique, la facturation, l'administration, etc.

Cette diversification vise à installer un cercle vertueux pour résoudre le problème principal des PME des pays du Sud: l'accès au crédit. En les accompagnant dans la consolidation de leur pilier économique, le COLEACP contribuera à améliorer leur bancabilité, pour leur faciliter l'obtention de

financements auprès des organismes de crédit, et démultiplier ainsi leur développement.

Compétitivité et responsabilité

Rentabilité, compétitivité, bancabilité... certes, mais avec une vision plus large. Pour le COLEACP, la consolidation du pilier économique ne peut se faire qu'en cohérence avec celle des deux autres piliers du développement durable: la contribution au bien-être social et la minimisation de l'impact environnemental. Seule cette triple cohérence favorisera une compétitivité pérenne des filières et des entreprises.

C'est dans cette perspective que la charte de durabilité a été élaborée. Elle est progressivement mise en place, sur base d'un programme de formations destiné à en intégrer les préceptes dans la gestion quotidienne de l'entreprise. Cette charte permet aux entreprises de souscrire à un cadre clair, grâce auquel elles peuvent communiquer leur engagement et leur progression vers le développement durable sans devoir nécessairement investir dans des certifications. Mais, au-delà de ça, le COLEACP l'a conçue comme un outil de gestion, partie intégrante du nouveau programme.

L'expérience du COLEACP a permis de tenir compte à la fois des besoins de ses bénéficiaires et des lignes directrices de ses bailleurs de fonds, principalement de l'Union européenne.

Appel à Partenaires Financiers

Le Programme Fit For Market initialement conçu pour une période de 7 années et un budget de 80 millions d'euros a, pour le moment, trouvé un premier budget de 20 millions d'euros auprès de l'Union européenne. Afin de mettre tout son potentiel au service du développement, et de suivre les recommandations des évaluations techniques, le COLEACP a lancé un appel à partenaires financiers pour compléter cette première enveloppe budgétaire et atteindre les objectifs initialement fixés.

- * Faire participer le secteur privé au développement?
- * Combattre la pauvreté?
- * Développer l'agriculture, améliorer la nutrition, éradiquer la faim?
- * Faire de l'agriculture un facteur clé du développement économique dans les pays du Sud?
- * Garantir la sécurité alimentaire et accroître la résilience face au marché et au changement climatique?
- * Créer des emplois et offrir des choix de carrière attrayants dans l'agriculture une des solutions au problème de migration?

Vous êtes d'accord ?

Alors, rejoignez, soutenez le COLEACP et avançons ensemble !



**EXPERTISE
INTERNE**
(30 personnes)



**CAPACITÉ
DE GESTION
FINANCIÈRE**
(DE 12 à 15 Mio €/AN)



**1000
CONSULTANTS
CERTIFIÉS DANS
50 PAYS
EN DÉVELOPPEMENT**



**RÉSEAU
PUBLIC-PRIVÉ
MULTI-FILIÈRES
AGRO-ALIMENTAIRE**



e-SERVICES
(e-BIBLIOTHÈQUE,
e-LEARNING)



**GARANTIE DE
RÉSULTATS +
GESTION ET SUIVI
AXÉS SUR LES
RÉSULTATS**

